

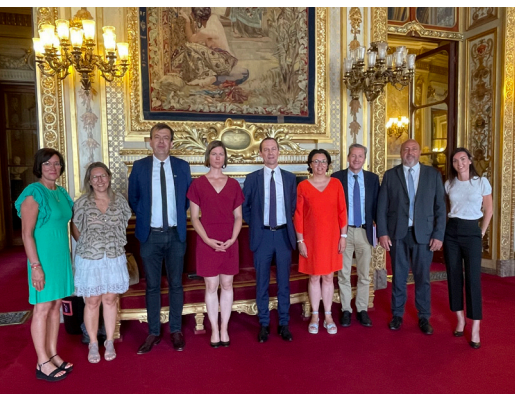
N°2

BRUNO BELIN
SÉNATEUR DE LA VIENNE



COMPTE-RENDU ANNUEL DE MANDAT

Septembre 2021 - Septembre 2022



SOMMAIRE

3. Edito

5. Au Sénat

7. Commission Aménagement du Territoire
et du Développement Durable

12. Groupes d'Etudes

13. Groupes Interparlementaires d'Amitié

14. Mission d'information : Judicialisation de
la vie publique

15. Délégation aux droits des femmes
et à l'égalité des chances entre les hommes
et les femmes

19. Temps Forts Législatifs

25. Questions

26. Questions Ecrites

34. Questions d'Actualité au Gouvernement

35. Questions Orales

37. Courriers

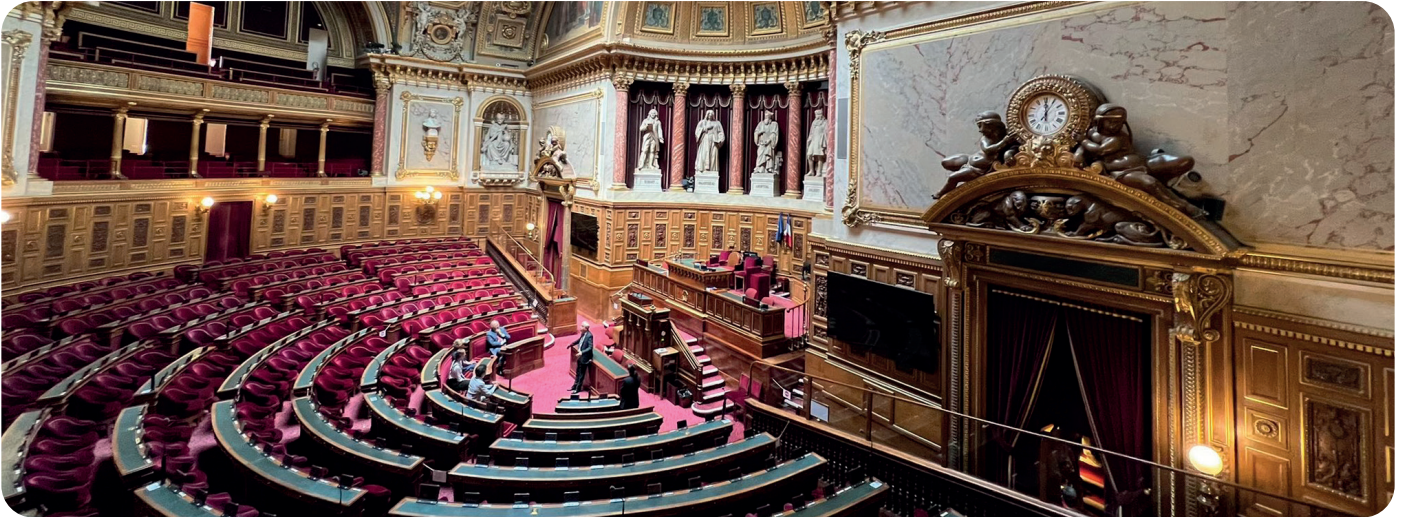
38. Une équipe à vos côtés

39. Dans la Vienne

45. Tour de la Vienne en 86 jours

Retrouvez toute mon actualité en vous abonnant à ma newsletter
ou bien sur mon site internet : www.bruno-belin.com

Edito



Comme je m'y suis engagé

lors de mon élection au Sénat en septembre 2020, j'adresse, une nouvelle fois, à tous les élus de la Vienne, le bilan exhaustif de mon activité parlementaire de ces douze derniers mois marqués, notamment, par une pause des travaux législatifs de mars à juin inclus en raison du scrutin présidentiel et du renouvellement de l'Assemblée Nationale.

Au Sénat, mon activité s'est portée tout à la fois sur le contrôle du Gouvernement avec de nombreuses questions consécutives, le plus souvent, à des situations rencontrées par des élus, et un travail législatif conséquent par mes engagements au sein de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable et de la Délégation aux Droits des femmes avec une présence, depuis septembre 2021, à toutes les réunions de la commission et de la délégation.

En parallèle, je suis bien évidemment resté en lien permanent avec tous les élus de la Vienne ces derniers mois marqués également par une poursuite de la pandémie, principalement cet hiver, laquelle m'a conduit à ne pas diminuer mon engagement professionnel en raison notamment des plus de 8000 tests et plus de 4000 vaccinations pratiqués depuis un an.

Le printemps m'a donné l'occasion de venir, comme je le fais depuis des années, à la rencontre des élus dans leurs communes pour échanger sur les projets et préoccupations que nous partageons : plus de 200 rencontres lors d'un «Tour de la Vienne en 86 jours» que je referai avec autant de plaisir chaque année.

Le lien avec chacun dans la Vienne donne la force de mon engagement au Sénat.

L'action est là.

Vous en rendre compte est indispensable.

*Avec Energie et détermination pour vous,
nos communes et pour la Vienne !*

Emmanuel



Avec Roselyne BACHELOT lors de l'examen du Projet de Loi de Finances 2022 - 16 décembre 2021



Lors de l'émission «Points de vue» sur Figaro Live
26 janvier 2022



Avec Gérard LARCHER, Président du Sénat et Alain BOURREAU, alors Maire de Monts-sur-Guesnes
9 février 2022



Avec Frédéric GERSAL, dans l'annexe de la bibliothèque du Sénat - 23 février 2022



Avec le Président François HOLLANDE dans les locaux de BFMTV - 15 juin 2022



Interview sur RMC dans «Apolline matin» - 21 juin 2022



Avec Stéphane BERN et Corinne IMBERT
29 juin 2022



Avec Agnès PANNIER-RUNACHER,
Ministre de la Transition Énergétique - le 27 juillet 2022

■ Au Sénat



*Avec le bureau de l'Association des Maires de la Vienne
7 octobre 2021*



*Avec le Conseil Municipal de Senillé-Saint-Sauveur
26 octobre 2021*



*Avec le Conseil Municipal de Chauvigny
20 octobre 2021*



*Avec le Conseil Municipal de Civaux
2 février 2022*



Avec les Maires de la Vienne lors du congrès le 18 novembre 2021



*Avec le Conseil Municipal de Monts-sur-Guesnes
9 février 2022*



*Avec le Conseil Municipal de Saint-Benoît et Jean-Baptiste
DJEJBARI, Ministre délégué des Transports
16 février 2022*



Avec le Conseil Municipal des Jeunes de Loudun - 2 mars 2022



*Avec le Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne
12 juillet 2022*

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Secrétaire de la commission

Le champ de compétence de la commission recouvre principalement : l'aménagement et le développement du territoire, la transition écologique, le changement climatique, les questions d'environnement et de prévention des risques, la mobilité, les infrastructures et les transports.



Lors de la présentation du Rapport d'information «Soutenir le commerce en milieu rural» - 15 mars 2022

■ MISSION D'INFORMATION

«PERSPECTIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE»



Constituée en décembre 2021, la mission d'information «perspectives de la politique d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale» a pour objectif de **trouver des solutions aux fractures territoriales françaises** - sanitaires, numériques, économiques, de santé et de mobilité - lesquelles sont toujours une réalité.

La commission m'a désigné comme rapporteur sur la thématique «**Favoriser l'attractivité commerciale en zones rurales**», aux côtés de 4 autres collègues :

- Patricia DEMAS, Sénatrice des Alpes Maritimes : en charge de la thématique «Renforcer l'inclusion numérique, indissociable de l'équité territoriale» ;
- Martine FILLEUL, Sénatrice du Nord : en charge de la thématique «Soutenir le développement de la logistique urbaine durable de l'équité territoriale» ;

- Christine HERZOG, Sénatrice de la Moselle : en charge de la thématique «Désenclaver les territoires ruraux et développer la mobilité dans les territoires ruraux» ;
- Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier : en charge de la thématique «Renforcer l'accès territorial aux soins».



Avec mes collègues de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable – 7 décembre 2021

■ RAPPORT D'INFORMATION

«SOUTENIR LE COMMERCE EN MILIEU RURAL»

Comment maintenir le commerce de proximité en milieu rural ? Comment soutenir son développement futur ? Comment faire en sorte que 100 % des Français puissent accéder à un panier de services de la vie courante en moins de cinq minutes ?

Afin de répondre à ces problématiques, avec mon collègue Serge BABARY, Sénateur d'Indre-et-Loire, nous avons réalisé le rapport «Soutenir le commerce en milieu rural : 43 mesures déclinées en 10 axes».

Ce rapport avait pour objectif de **maintenir et développer le commerce de proximité dans les territoires ruraux**, c'est-à-dire dans les communes de moins de 2 500 habitants.

Pour enrayer cette déprise commerciale, nous avons auditionné près d'une cinquantaine d'acteurs du secteur, analysé plus d'une vingtaine de contributions écrites (dont celles des maires de la Vienne).

Ce travail de plus de trois mois a permis la réalisation d'une boîte à outils permettant de :

- Faire en sorte que 100 % de la population de notre pays se trouve à moins de cinq minutes de trajet d'un ensemble de commerces de la vie courante.
- Donner des outils aux collectivités rurales pour attirer de nouveaux habitants et améliorer leur qualité de vie.

La situation des commerces en milieu rural :

- En 1980, 25% des communes françaises ne disposaient d'aucun équipement commercial.
- En 2022, elles sont 60% à disposer d'un équipement commercial.
- 22 % de la population française habitant dans des communes de moins de 2 500 habitants, les inégalités territoriales continuent donc de se creuser dans les zones rurales peu denses et très peu denses.

«Il n'y a que des avantages à préserver et développer le commerce de proximité en zones rurales, pour renforcer le lien social, pour maîtriser l'empreinte carbone liée aux déplacements et préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens qui utilisent leur voiture pour accéder à des services de la vie courante».



Rencontre avec des commerçants de Charroux
15 novembre 2021

Parmi les 43 mesures, on retrouve notamment :

- **La mise en place d'un programme d'actions intitulé «400 territoires de commerce»** doté de 600 millions d'euros sur 5 ans, afin de compléter les programmes de revitalisation existants (Action cœur de ville, Petites villes de demain) ;
- **La création d'un fonds de 200 millions d'euros dédié à la transmission des entreprises commerciales** pour compléter l'apport d'un jeune aspirant à devenir commerçant et souhaitant racheter un fonds de commerce ;
- **La suppression de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)** permettant de soulager financièrement les entreprises. Cette mesure comprend une compensation intégrale aux collectivités pour la part de recettes qu'elles percevaient ;
- **Un dispositif fiscal de prise en charge des dépenses de formation au numérique** avec la création d'un crédit d'impôt pour accompagner les commerçants dans la transformation digitale.

Lors de la présentation du rapport, j'ai souligné la nécessité d'une politique d'aménagement du territoire ambitieuse pour les espaces les plus ruraux de notre pays.

La Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable et la Commission des Affaires Economiques ont adopté **l'ensemble de nos mesures le 15 mars 2022, à l'unanimité.**



Lors de l'audition de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail - 12 janvier 2022

■ CONTRIBUTION AU RAPPORT «ACCÈS TERRITORIAL AUX SOINS»

Dans le cadre de la mission d'information «Perspective d'Aménagement du Territoire», j'ai souhaité contribuer au rapport «Accès territorial aux soins», mené par Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier.

Afin de défendre l'équité territoriale et de garantir à chacun, quel que soit son lieu de résidence, l'accès aux soins, **j'ai formulé 13 propositions dont 12 ont été adoptées par la commission:**

1. Rééquilibrer les installations en faveur des territoires sous-dotés.

2. Décider un C surcoté dans les territoires ruraux carencés.

3. Développer la téléconsultation en s'appuyant sur le maillage des pharmacies et des cabinets d'infirmiers.

4. Permettre aux pharmaciens de renouveler toute prescription, sans critère d'ancienneté ni de temps, dès lors qu'il existe une prescription d'origine faisant ainsi état d'un diagnostic avéré.

5. Permettre aux infirmiers de réaliser toute prescription en rapport avec les soins pour lesquels ils interviennent.

6. Rendre effectif les stages obligatoires en milieu rural pour les étudiants en médecine de dernière année du troisième cycle.

7. Augmenter dès la prochaine rentrée le **nombre d'inscrits dans les écoles d'infirmiers et de sages-femmes.**

8. Décider un moratoire sur les fermetures de pharmacies quand elles ne sont pas reprises immédiatement (gel des licences).

■ LES AUDITIONS



Le 10 novembre 2021, j'ai interrogé Joël GIRAUD, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité sur le sujet des déserts médicaux. En effet, il existe actuellement de réelles disparités entre les territoires. J'ai alors proposé d'instaurer un plafonnement des installations.

«Plafonner là où il y a abondance pour déverser où il y a carence»

La profession des pharmaciens d'officine a d'ores et déjà depuis plus de 8 ans un tel dispositif.

9. Mettre en place des ZRR de différents niveaux pour créer des possibilités d'allègement de charges, de transmission et de fiscalité pour tous les professionnels de santé selon la situation carencée ou très carencée des territoires.

10. Permettre aux personnels de santé salariés des EHPAD et notamment les médecins coordonnateurs à temps partiel de **compléter leur temps de travail par une activité libérale de consultations ou de soins.**

11. Développer une offre de soins itinérante sur les territoires les plus ruraux ou les plus carencés par des bus équipés et financés par l'Agence Régionale de Santé mis à disposition des professionnels.

12. Aider et inciter les professionnels de santé qui pourraient faire valoir leur droit à la retraite à pouvoir continuer une activité, même partielle, grâce à des mesures particulières comme la possibilité de cumuler retraite et activité sans fiscalité sur l'activité secondaire.

Le 29 mars 2022, 32 recommandations ont ainsi été adoptées à l'unanimité pour faire face à l'urgence grâce à un rééquilibrage territorial de l'offre de soins, la mise en place d'incitations nouvelles à l'exercice, l'installation dans les zones sous denses et le renforcement des capacités de formation.

J'ai également interrogé Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, sur les moyens pour permettre de faciliter l'accès aux fonds européens pour les collectivités.



Lors d'une audition de la Commission - 1^{er} décembre 2021

Réponse de la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales

«Le programme 2021-2027 pour les fonds européens s'élève à 15 milliards d'euros pour le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE). Les autorités de gestion pour ces fonds sont désormais les régions, pour accélérer la décentralisation».

Lors de la table ronde sur le thème «Accès aux services essentiels à la population et lutte contre la déprise commerciale en milieu rural», j'ai pu interpellier Jérôme GUTTON, directeur général délégué de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

J'ai rappelé qu'il était nécessaire que **les communes soient entendues dans les commissions départementales lorsqu'elles sont concernées par l'implantation de grandes surfaces**. L'Etat a un devoir de cohérence et d'adaptation à chaque bassin de population. La proximité est devenue une nécessité et le maillage territorial doit être équilibré.



En commission lors de l'audition - 10 novembre 2021

Le 17 novembre 2021, j'ai interrogé Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre chargé des Transports, afin de faire un point sur la modernisation de la RN147 en deux fois deux voies entre Poitiers et Limoges.

Réponse du Ministre chargé des Transports

«Le bouclage financier de la déviation de Lussac-lès-Châteaux est terminé. On a, d'une manière générale, très largement engagé une discussion sur l'aménagement de l'axe Sud-Est de Poitiers autour de la déviation de Mignaloux. Un autre projet concerne le passage à un axe autoroutier à deux fois deux voies, sur lequel nous avons avancé ces derniers mois. Nous sommes en capacité de lancer à présent une concertation avec garant en janvier 2022, de manière à recueillir l'avis du public sur les différentes options qui ont été techniquement définies pour se doter d'une autoroute, à péage ou non, sur l'axe entre Limoges et Poitiers».

Le 15 décembre 2021, lors de l'audition de Jean-Pierre FARANDOU, Président-Directeur général de la SNCF, j'ai rappelé l'absence de transports en commun dans les zones rurales. Alors que le Président de la SNCF suggérait d'oublier la voiture pour favoriser les transports en commun, j'ai interrogé ce dernier pour savoir quelles étaient les solutions envisagées en milieu rural.

Réponse du Président de la SNCF

«Au sujet des zones rurales [...] la solution n'est pas simple, mais la SNCF est prête à participer à des réflexions très concrètes dans les territoires».

Le 5 janvier 2022, à l'occasion d'une interview dans le Parisien, le Président de la République indiquait que «le cœur de la stratégie européenne doit passer par le nucléaire, si on veut décarbonner et être plus indépendants. C'est pourquoi nous allons, nous en France, construire des réacteurs de nouvelle génération plus sûrs et qui produisent moins de déchets».

Ce même jour, nous auditionnions Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique. J'ai souhaité connaître son positionnement sur l'éolien et le nucléaire, sujets qui fracturent le monde rural.

Réponse de la Ministre de la Transition Écologique

«Le Président de la République a fait part de sa préférence sur les scénarios prévoyant un volet de nouveau nucléaire, dont il n'a pour l'heure pas précisé les tenants et les aboutissants. [...] Je veux que nos concitoyens aient de l'électricité pour répondre à leurs besoins, et que nous puissions répondre à nos objectifs climatiques. Dès lors, je peux m'intéresser à toutes les réponses entrant dans ces critères».



Lors de l'audition de Barbara POMPILI, Ministre de la Transition Ecologique - 5 janvier 2022

Le 2 février 2022, à l'occasion de la table ronde sur le bilan et les perspectives du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, j'ai interpellé Olivier THIBAUT, Directeur de l'eau et la biodiversité au ministère de la transition écologique **pour connaître la position du ministère sur les projets de bassines.**

«Dès que le moindre projet de bassine émerge sur le terrain, la position est clivante d'emblée, avec des associations favorables ou défavorables et des préfets qui attendent les consignes du ministère. Nous assistons à la mort de l'agriculture car les agriculteurs ont besoin d'eau».

Réponse du Directeur de l'eau et la biodiversité au ministère de la transition écologique

«Il n'y a aucune ambiguïté du ministère de la transition écologique quant à son soutien aux Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau, qui permettent des créations de retenues ou de stations de transfert. [...] Une mission a été lancée par les ministères de la transition écologique et de l'agriculture et de l'alimentation, mobilisant certains de nos plus brillants ingénieurs et dont le rôle est d'accompagner 15 PTGE confrontés à une situation de blocage ».

Le 16 février 2022, dans le cadre de l'audition de Jean Baptiste DJEBBARI, Ministre délégué chargé des Transports, j'ai évoqué ma crainte quant à la saturation du réseau ferroviaire. Le TGV est en effet une vraie fierté française mais il mérite une réflexion spécifique.



Audition de Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre délégué chargé des Transports - 16 février 2022

Réponse du ministre délégué chargé des Transports

«Nous avons réformé la SNCF et ouvert un certain nombre de segments à la concurrence. [...] Récemment, nous avons annoncé cinq nouveaux projets de ligne TGV, notamment Bordeaux-Toulouse, Marseille-Nice et Montpellier-Perpignan. Les moyens doivent encore être trouvés».

■ RAPPORT PROJET DE LOI «POUVOIR D'ACHAT»

A l'occasion de l'examen du projet de loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, la commission Aménagement du Territoire et du Développement Durable m'a désigné rapporteur pour quatre articles.

Après une semaine intensive d'auditions, j'ai pu présenter l'ensemble du travail mené en Discussion Générale du texte le 28 juillet dernier. Je me suis positionné favorable au vote du projet de loi, tant il est essentiel pour aider les français à surmonter cette période historique d'inflation et à faire face à ce contexte international incertain.



Lors de la validation des amendements en commission
27 juillet 2022

- **Article 14** : Encadrement de l'accélération de l'installation d'un terminal méthanier flottant dans le port du Havre, dans un contexte de baisse importante de gaz russe.
- **Article 14bis** : Interdiction de la publicité lumineuse, la nuit, en ville, en dehors à ce qui à trait à la sécurité et la sûreté.
- **Article 16** : La fermeture de la centrale de Fessenheim a été une véritable erreur stratégique et preuve d'un manque de vision. Aujourd'hui, nous sommes contraints de réagir en ouvrant de nouveau la centrale thermique à charbon de Saint-Avold, pour pallier le potentiel manque d'énergie à venir.
- **Article 20** : Extension du mécanisme d'indexation gazole à l'ensemble des produits énergétiques, en soutien aux routiers.
- **Article 20bis** : Introduction d'une demande de rapport en faveur du Prêt à Taux Zéro pour financer l'acquisition de poids lourds peu polluants affectés au transport de marchandises.
- **Article 21** : Demande de disposer d'un rapport du Gouvernement sur les conséquences environnementales, économiques et techniques avant toute légalisation des huiles alimentaires et végétales usagées en carburant.

Je suis certain que le Sénat a un rôle déterminant à jouer pour inscrire **un véritable plan national de sobriété énergétique pour préserver dès aujourd'hui notre environnement.**

GROUPES D'ETUDES

Des groupes d'études sont ouverts aux membres du Sénat pour analyser et suivre des questions spécifiques. Ces instances, qui n'interviennent pas directement dans la procédure législative et demeurent sous le contrôle des commissions permanentes, ont pour mission d'assurer une veille juridique et technique sur les questions dont elles sont chargées afin d'informer les parlementaires.

Membre des Groupes d'Etudes

- Aviation Civile - Vice-Président
- Pratiques Sportives et Grands événements Sportifs - Secrétaire
- Chasse et Pêche
- Forêt et Filière bois
- Ruralité
- Agriculture et Alimentation
- Arctique, Antarctique et Terres Australes
- Cancer
- Monde combattant et mémoire

■ CHASSE ET PÊCHE



Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de la Vienne – Samedi 13 avril 2022

Le groupe d'études «Chasse et pêche» est présidé par Jean-Noël CARDOUX, Sénateur du Loiret.

Tout au long de l'année, le groupe d'études a entendu plusieurs acteurs du monde de la chasse tels que Willy SCHRAEN, Président de Fédération Nationale des Chasseurs, le 20 janvier 2021 ou encore Gérard BEDARIDA, Président de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, le 9 juin 2021.

Le groupe d'études s'accorde pour constater que dans un monde de plus en plus urbain, **il y a un décalage croissant avec la société dans laquelle la chasse est une activité naturelle.** La chasse est de fait de plus en plus incomprise et attaquée mais conserve un réel pouvoir d'attraction de reconnexion à la nature.

Cependant, **la sécurisation de l'activité est un réel sujet d'actualité**, sur lequel le Sénat s'est saisi en créant une mission de contrôle. L'ensemble des sénateurs membres de la mission étudiera les questions relatives à la sécurité à la chasse, à la délivrance et à la validation du permis de chasser, aux conditions de détention d'armes de chasse, à la répartition spatiale et temporelle de l'usage des espaces naturels, aux sanctions encourues ainsi qu'à la prise en charge des victimes.

■ MONDE COMBATTANT ET MÉMOIRES



Visite du musée de l'Armée à Paris – 28 septembre 2021

Le 28 septembre 2021, avec le groupe d'études Monde Combattant et Mémoires, nous nous sommes rendus au musée de l'Armée, à Paris, afin de visiter l'Historial Charles de Gaulle.

J'étais ravi de visiter à nouveau cet espace multimédia interactif consacré à l'action du chef de la France libre et premier Président de la V^e République.

GROUPES INTERPARLEMENTAIRES D'AMITIÉ

Il existe actuellement 81 groupes interparlementaires d'amitié liant le Sénat aux institutions politiques et parlementaires de 190 États. Instruments privilégiés de la coopération bilatérale entre les Parlements, ces groupes sont devenus des acteurs de premier ordre de la diplomatie parlementaire.

Membre des Groupes Interparlementaires d'Amitié

- France – Afrique de l'Ouest
Président du groupe Burkina-Faso
- France – Pays du Cône du Sud
Président du groupe Uruguay
- France – Caraïbes
Vice-Président
- France – Roumanie
Secrétaire
- France – Saint-Siège
Secrétaire
- France – Andorre
- France – Belgique Luxembourg
- France – Biélorussie
- France - Caucase
- France – Liban
- France – Maroc
- France – Pays-Bas
- France – Pologne
- France – Québec
- France – Afghanistan
- France – Ukraine

■ HAÏTI



Entretien avec Josué PIERRE DAHOMEY, Ambassadeur d'Haïti en France, à l'Ambassade d'Haïti en France – 13 octobre 2021

En tant que Vice-Président du Groupe Interparlementaire d'Amitié France - Caraïbes, j'ai à cœur de travailler sur les sujets qui concernent Haïti que je connais si bien.

La situation du seul pays francophone de toute l'Amérique est dramatique. La situation politique est d'autant plus instable depuis l'assassinat de Jovenel MOÏSE, Président de la République d'Haïti, le 7 juillet 2021.

De plus les habitants ont récemment été touchés par un nouveau séisme dans le Sud du pays d'une magnitude de 7,2.

J'adresse un message de solidarité et d'amitié à tous les Haïtiens.

■ BURKINA FASO

Suite à la prise de pouvoir par les militaires du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration, le 24 janvier dernier, à Ouagadougou, j'ai adressé en tant que Président du Groupe Interparlementaire d'Amitié France - Burkina Faso au Sénat, un message particulier de soutien et de solidarité à la population de ce pays dont je souhaite que les droits fondamentaux soient préservés.

J'espère par ailleurs qu'une stabilité gouvernementale et constitutionnelle pourra être trouvée le plus rapidement possible.

■ AFGHANISTAN



Rencontre avec Farkhunda ZAHRA NADER, ancienne Députée de l'Afghanistan, accompagnée de Françoise BALLEST-BLU, Députée de la Vienne et l'Association « Entreprendre au féminin 86 », au Sénat – 17 février 2022

■ UKRAINE

Cette année, j'ai rejoint le groupe Groupe Interparlementaire d'Amitié France – Ukraine afin d'apporter mon soutien au peuple Ukrainien.

Dès le lendemain de la déclaration d'entrée en guerre de la fédération de Russie en Ukraine, je me suis positionnée **en faveur de l'accueil des réfugiés de guerre ukrainiens en France** et j'ai souhaité que le département de la Vienne offre l'accueil à ces réfugiés comme nous avons su le faire il y a 83 ans en proposant des hébergements aux réfugiés de Moselle.



Rassemblement devant l'ambassade de la Fédération de Russie – 23 mars 2022

De plus, le 23 mars 2022, aux côtés d'une vingtaine de collègues, j'ai tenu à accompagner Nadia SOLLOGOUB, Sénatrice de la Nièvre et Présidente du Groupe Interparlementaire d'Amitié France – Ukraine au Sénat, devant l'ambassade de la Fédération de Russie à Paris, pour **exiger le respect de la Convention de Genève dans la guerre en Ukraine**.

Après la lecture d'un extrait de la Convention de Genève, nous avons déposé «l'appel humanitaire», cosigné par plus d'une centaine de Sénateurs dans la boîte aux lettres de l'ambassade de la Fédération de Russie.

Peu de temps après ce geste fort, nous nous sommes rendus dans l'hémicycle pour écouter l'intervention de Volodymyr ZELENSKY, Président de l'Ukraine pour alerter les élus sur la situation dramatique dans ce pays.

En ces temps difficiles, j'adresse un message de solidarité et d'amitié à tous les Ukrainiens.

MISSION D'INFORMATION SUR LA JUDICIARISATION DE LA VIE PUBLIQUE

Cette année, j'ai eu l'occasion de contribuer à la Mission d'Information sur la judiciarisation de la vie publique, présidée par Cécile CUKIERMAN, Sénatrice de La Loire.

Aujourd'hui, on constate qu'un grand nombre de nos concitoyens ont le sentiment que leur vote n'a que peu de portée car le pouvoir politique leur semble dominé par l'administration. Ces dernières années la vie publique s'est vue de nombreuses fois limitée dans son action par des prises de décisions des juges nationaux et européens.

Dans ce contexte, le Sénat a souhaité mettre en place, une mission d'information qui a travaillé, pendant trois mois, **pour poser un diagnostic précis sur ce phénomène de «judiciarisation» de la vie publique**, en évaluant les effets sur notre démocratie et sur la capacité des pouvoirs publics à mener des politiques publiques efficaces.

La mission d'information sur la judiciarisation de la vie publique c'est :

- 25 auditions menées
- 1 déplacement à la Cour de cassation
- 57 personnes entendues
- 27 contributions écrites

La mission a identifié trois axes d'action afin de mettre en place des mécanismes de régulation:

- Un meilleur contrôle de la qualité de la production normative.
- Instituer de nouveaux espaces de dialogue.
- Exercer le pouvoir juridictionnel avec retenue.

Parmi les propositions de la mission d'information, l'on retrouve notamment :

- Se saisir de la possibilité pour les parlementaires auteurs d'une saisine d'être entendus par le Conseil constitutionnel et, pour tous les parlementaires, de faire valoir des observations écrites sur la loi déférée.
- Avoir toujours en tête, sans avoir à le dire, que l'identité constitutionnelle de la France est un élément essentiel dans le dialogue mené avec l'Union européenne.
- Mieux encadrer le recours aux ordonnances de l'article 38 de la Constitution.
- Organiser une présentation au Parlement du rapport annuel de la Cour de cassation et du Conseil d'État.
- Créer un espace de dialogue entre le Parlement et le Conseil constitutionnel soit par la voie de la présentation du rapport annuel, soit suivant des modalités plus informelles.

DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Rapporteur «Femmes et Ruralité»

La délégation du Sénat est chargée notamment d'informer le Sénat de la politique suivie par le gouvernement au regard de ses conséquences sur les droits des femmes et sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle assure, en ce domaine, le suivi de l'application des lois. Elle s'engage pour les droits des femmes, contre les violences faites aux femmes et contre les inégalités professionnelles.



Lors de la remise du prix 2021 de la Délégation - 26 octobre 2021

■ RAPPORT

«FEMMES ET RURALITÉ»



En janvier 2021, mes collègues m'ont désigné rapporteur «Santé» de la mission d'information «Femmes et Ruralités : pour en finir avec les zones blanches de l'égalité».

Ainsi, le 14 octobre 2021, après une trentaine d'heures d'auditions, de tables rondes réunissant différents acteurs et une consultation en ligne des élues, avec Jean-Michel ARNAUD, Nadège HAVET, Pierre MÉDEVIELLE, Marie-Pierre MONIER, Guylène PANTEL, Raymonde PONCET MONGE et Marie-Claude VARAILLAS, nous avons présenté notre contribution pour améliorer la situation des femmes en milieu rural.

Nous avons pu établir une analyse de la situation des femmes vivant éloignées des centres urbains, autour de huit thématiques : **mobilité et articulation des temps de vie, jeunesse et orientation scolaire, emploi et insertion professionnelle, métier d'agricultrice, entrepreneuriat, santé et accès aux soins, lutte contre les violences conjugales et engagement politique.**

Le constat est sans appel : Il existe encore de **trop nombreuses zones blanches de l'égalité en ruralité.**

En quelques chiffres :

- **11 millions** : C'est le nombre de femmes qui vivent en milieu rural, soit une femme sur trois.
- **70** : C'est le nombre de recommandations que nous avons apporté pour venir en aide aux femmes vivant en milieu rural.
- **1052** : C'est le nombre de réponses au questionnaire mis en ligne sur la plateforme sénatoriale de consultation des élus locaux du 10 juin au 12 juillet 2021.
- **65** : C'est le pourcentage d'élues qui sont favorables à une suppression du seuil de 1000 habitants pour l'application de la parité aux élections municipales.
- **80** : c'est le pourcentage de femmes qui ont le permis de conduire contre 90% des hommes.
- **91** : C'est le pourcentage des élues qui évoquent des difficultés particulières dans leur parcours d'élue.
- **8** : C'est le nombre de rapporteurs pour ce rapport.

■ SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

En tant que référent «Santé», j'ai pu constater que les conséquences sur la santé des femmes en termes de prévention et de dépistage sont nombreuses.

En effet, il est notamment question d'un renoncement par certaines femmes en milieu rural à un suivi pourtant primordial, ou encore de taux de dépistage des cancers féminins très faibles.

Nous pouvons alors parler d'une véritable inégalité dans l'accès aux soins, non seulement entre territoires ruraux et territoires urbains, mais également, entre les hommes et les femmes.

Il y a aujourd'hui en France une densité de 3,7 gynécologues médicaux pour 100 000 femmes en âge de consulter. De plus, 13 départements n'ont plus de gynécologue aujourd'hui. Il paraît alors nécessaire de s'appuyer sur le maillage territorial existant de certains professionnels de la santé :

- **Les sages-femmes** : nous disposons du réseau précieux des sages-femmes car elles peuvent prescrire la contraception et pratiquer l'IVG médicamenteuse. **Ces professionnels de santé sont donc devenus des acteurs incontournables de la politique de santé publique.**

- **Les pharmaciens** : Avec plus de 20 000 officines en France, nous bénéficions d'un **maillage territorial fort des pharmaciens.** On compte aujourd'hui en France 32 officines pour 100 000 habitants et une répartition homogène sur l'ensemble du territoire.

Les pharmaciens interviennent de façon déterminante dans le suivi médical des femmes à tous les âges de la vie et plus encore dans les territoires isolés. Ils sont les premiers professionnels de santé de proximité.

La délégation a adopté 14 propositions de nature à apporter des réponses adaptées visant à améliorer le suivi médical des femmes dans ces territoires.



Avec la Délégation lors de la conférence de presse
14 octobre 2021



Avec Gérard LARCHER, Président du Sénat lors de la remise du rapport d'information « Femmes et Ruralités : pour en finir avec les zones blanches de l'égalité », au Sénat – 12 décembre 2021

Ces propositions s'orientent autour de trois domaines :

- **Lever les freins à la consultation des femmes en milieu rural** généralisant à tous les départements ruraux les solutions de médecine itinérante, type bus ou camion itinérants équipés et pluridisciplinaires, proposant aux femmes de ces territoires les dépistages les plus complets possibles.

- **Agir sur les conditions d'installation des médecins dans les zones rurales les moins dotées en offre de soins** en instaurant un plafonnement du nombre d'installations par département ou l'obligation, pour les médecins jeunes, de trois années d'exercice dans les départements sous-dotés en offre de soins.

- **Développer la pluridisciplinarité et la coordination des acteurs de la santé** encourageant le regroupement de professionnels de santé dans les territoires ruraux dans un cadre pluridisciplinaire et coordonné, via le développement des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), la constitution d'équipes de soins primaires (ESP) ou encore de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

«MASQUE 19»

Lors du premier confinement en avril 2020, un dispositif sous le nom de code «Masque 19», a été mis en place pour les femmes victimes de violences conjugales. Lorsqu'une femme dit « MASQUE 19 » en officine, le professionnel de santé comprend alors qu'il s'agit d'un appel au secours et se doit de traiter l'urgence en suivant un protocole précis.

■ RAPPORT PORNOGRAPHIE

Cette année, nous avons décidé d'inscrire à l'agenda 2022 un rapport sur l'accès à la pornographie et son industrie.

Dans un contexte où de nombreuses dérives et des pratiques de plus en plus extrêmes, violentes et dégradantes dans le milieu de la pornographie ont été révélées par la presse, ce rapport a pour but d'établir un bilan de cette industrie.

Nous travaillons sur des thèmes tels que le fonctionnement et les pratiques du secteur, les conditions de tournage des actrices et acteurs, l'image de la femme et des sexualités véhiculées ainsi que l'accès, de plus en plus précoce, des mineurs aux contenus et ses conséquences en matière d'éducation sexuelle.

On dénombre en France aujourd'hui 20 millions de visiteurs uniques de sites pornographiques par mois. En outre, 80% des mineurs ont déjà vu des contenus pornographiques. A 12 ans, près d'un enfant sur trois a déjà été exposé à de telles images.

Le 27 janvier 2022, à l'occasion de l'audition de Carole BIENAIMÉ BESSE, membre de l'Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique (ARCOM), j'ai donc alerté sur la facilité d'accessibilité aux sites pornographiques.

L'absence de contrôle en amont en est l'une des causes. Nous devons agir pour trouver une solution technique pour protéger nos enfants.

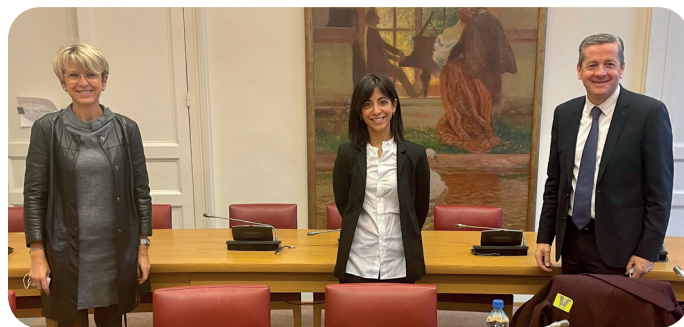
Le 9 mars 2022, lors de la table ronde organisée avec des actrices, réalisatrices et productrices de films pornographiques, j'ai exprimé mon souhait de protéger les actrices de tout acte de violence dans la mesure où aucun acte sexiste n'est acceptable.



Lors de la table ronde - 9 mars 2022

La délégation devrait publier son rapport à l'été 2022. Je souhaite véritablement que les conclusions de ce travail puissent conduire à une Proposition de Loi.

■ LES AUDITIONS



Audition de Nassim MAJIDI, Chercheuse – 16 décembre 2021

Le 5 octobre 2021, à l'occasion de l'audition de Élisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, j'ai émis une **interrogation sur l'application des quotas et indexations pour certaines professions très féminisées** tel que le domaine de la santé, avec une éventuelle fuite de talents féminins qui ne rentreront plus dans les possibles indexes que nous nous seront donnés.

Le 2 décembre 2021, lors de l'audition de M. Adrien TAQUET, Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, nous avons pu échanger au sujet de la prostitution des jeunes. **J'ai proposé que des actions de prévention soient réalisées régulièrement dans les collèges.** Je suis convaincu que l'information et la prévention dans ces établissements peut avoir de l'impact.

J'ai aussi évoqué la réalité de l'Aide sociale à l'enfance : un monde d'une grande fragilité, malheureusement soumis à une temporalité, puisque les jeunes ne sont suivis que jusqu'à leurs 18 ans. **J'ai ainsi émis la proposition de généraliser le contrat jeune majeur, prolongeant le suivi au-delà leur majorité.**

Le 8 décembre 2021, durant l'échange avec Valérie PEREZ-ENNOUCHI, auteure du livre «Destins de femmes», j'ai eu l'occasion d'exprimer mes interrogations sur les lois existantes dans les autres grands pays du monde en matière d'égalité femmes-hommes et de prise en charge des victimes, sur lesquelles nous pourrions apprendre et améliorer nos propres lois.

Par ailleurs, **cette rencontre nous a permis d'échanger sur la question du non-genre en France** qui émane de la nouvelle génération, alors même que nous nous battons encore pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la société.

■ JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars 2022, j'ai réuni les femmes élues de la Vienne, à l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, afin d'**échanger sur la situation des femmes en milieu rural.**

J'ai profité de ce moment pour partager, avec l'ensemble des élues, les propositions rédigées lors du rapport « Femmes et Ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité », dont j'ai été l'un des rapporteurs.

Par ailleurs, j'ai souhaité recueillir leurs avis sur deux mesures phares qui me tiennent à cœur :

- Instaurer un correspondant égalité Femmes-Hommes dans les conseils municipaux afin d'ouvrir l'écoute et libérer la parole.
- Appliquer la parité dans toutes les communes de plus de 500 habitants.

Cet échange a été l'occasion d'aborder les difficultés des femmes liées à la santé et à la mobilité. Il a également été évoqué **l'aide aux femmes âgées, seules et isolées, les difficultés de congés maladies en tant qu'agricultrice, l'évolution des mentalités dans l'utilisation des « congés enfants malades » et l'exposition des enfants dans les violences conjugales.**



Avec les élues de la Vienne - 8 mars 2022

■ DÉPLACEMENT DE LA DÉLÉGATION DANS LA VIENNE



Avec les membres de la commission des Solidarités du Conseil Départemental de la Vienne - 27 juin 2022

Le 27 juin 2022, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes s'est déplacée dans la Vienne, en présence d'Annick BILLON, Sénatrice de la Vendée et Présidente de la délégation et Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes.

Ce fut l'occasion de présenter le rapport « Femme et ruralités : en finir avec les zones blanches » et d'échanger sur la place des femmes avec Valérie LAMARCHE, Déléguée départementale aux droits des femmes et les membres de la commission des Solidarités du Conseil Départemental de la Vienne.

Nous avons par la suite échanger avec Pierre BOUTIN, Président de l'association d'ADIFAS-Poitou et Anne-Marie CLAUDE sur l'aide apportée par le résidence Cécile et Marie-Anne aux femmes enceintes et mère isolées.



Avec le Général, Sylvain DURET, et le Préfet de la Vienne, Jean-Marie GIRIER.

Nous avons eu l'honneur pour la dernière étape du déplacement de participer à l'inauguration de la nouvelle unité du Groupement de Gendarmerie Départementale de la Vienne : la Maison de la Protection des Familles.

Outils que nous avons hautement mis en avant dans notre rapport.



A la résidence Cécile et Marie-Anne

■ Temps Forts Législatifs

Projet de loi 3DS

Le 31 janvier 2022, la commission mixte paritaire est parvenue à un accord sur le projet de loi dit «3DS» relatif à la différenciation, à la décentralisation, à la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Face à un projet de loi que le Gouvernement présentait comme un texte ambitieux, le Sénat a finalement été déçu par les propositions apportées. En tant que représentant des collectivités territoriales, nous nous sommes mobilisés pour donner de la souplesse et faciliter le quotidien des élus.

L'accord entre les députés et les sénateurs, obtenu au terme d'une négociation exigeante, entérine plusieurs avancées défendues par le Sénat :

- Encadrer l'implantation d'éoliennes grâce aux plans locaux d'urbanisme ;
- Permettre aux communes de transférer des compétences «à la carte» à leur intercommunalité;
- Garantir le transfert des routes nationales prioritairement aux départements, en intelligence avec les régions ;
- Laisser les maires attribuer les logements sociaux et, en accord avec le préfet, gérer l'urbanisme des communes en cas de non-respect de la loi «SRU» ;
- Affirmer le caractère volontaire de la participation financière des collectivités territoriales aux investissements des établissements de santé ;
- Garantir un droit d'information des collectivités territoriales sur toute fermeture de services publics sur leur territoire.

Ce nouveau texte, qui porte la marque du Sénat, **constitue un pas supplémentaire sur la voie d'un renforcement de la décentralisation.** Néanmoins, une réforme plus ambitieuse des politiques publiques reste plus que jamais nécessaire, ce que le Sénat entend résolument poursuivre.

Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2022 (PLFSS)



Lors de la séance - 12 novembre 2021

Le 12 novembre 2021, à l'occasion du PLFSS 2022, **j'ai demandé au Gouvernement un Projet de Loi de Santé afin d'améliorer l'organisation de la Santé en France.**

J'ai ainsi rappelé que la baisse, dans les années 1990, du Numérus Clausus sous l'argument que cela ferait moins de professionnels de santé et donc moins de dépenses d'assurance maladie, a instauré une répartition territoriale inéquitable, ne correspondant plus aux besoins de la population.

La question des installations de professionnels de santé doit se faire avec un niveau de pertinence qui peut être celui des départements.

«Plafonner où il y a suffisance pour déverser où il y a carence.»

Lors de l'article 40, **j'ai apporté mon soutien aux ophtalmologues en m'opposant à la possibilité pour les orthoptistes de réaliser une primo-prescription dans des conditions qui seraient déterminées par décret.**

«On ne peut pas sous-évaluer un acte médical. [...] Je crois que cet article n'apportera pas de solutions, Monsieur le Ministre, il va au contraire créer des tensions. [...] On ouvre une brèche de l'acte médical.»

La loi n° 2021-1754 de financement de la sécurité sociale pour 2022 a été promulguée le 24 décembre au Journal Officiel.

Débat «La contribution des politiques d'appui aux collectivités à l'aménagement et à la cohésion des territoires»

Le 30 novembre 2021, à l'occasion du débat «la contribution des politiques d'appui aux collectivités à l'aménagement et la cohésion des territoires», je suis intervenu pour faire entendre la voix des élus.

J'ai ainsi demandé à Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales un peu plus d'écoute et de confiance envers les élus locaux. J'ai ainsi fait le vœu que **«la France des frustrations devienne la France des espérances»**.

J'ai illustré cette demande au travers de plusieurs exemples.

• **La construction en milieu rural** : «Les dispositifs de 2021 vont désavantager les territoires ruraux avec les PLUI, dont les règles ont été imaginées dans les années 2000 – 2010. Il est temps de revoir cette loi, pour permettre aux territoires ruraux d'avoir un avenir».

• **Les éoliennes**: C'est le grand débat qui devise les territoires. Qu'importe la volonté du maire, le dernier mot doit lui revenir. Ils subissent les conséquences et pourtant ils ne sont pas entendus.

• **Les Architectes des Bâtiments de France**: Ils procurent une perte d'énergie et de temps. Encore une fois, on vient contraindre techniquement et financièrement les projets. J'insiste : le dernier mot doit revenir aux maires.

• **Le numérique**: Il n'y a pas d'avenir en aménagement du territoire si on ne répond pas à la question de la téléphonie mobile partout. Nous sommes loin des 5000 pylones promis en janvier 2019.

• **La démographie médicale**: C'est un sujet qui ne peut pas attendre 10 ans, sous prétexte que le Président de la République a enlevé le numéros clausus. Il faut anticiper l'ouverture de places en école d'infirmière et de sage-femme et revenir sur le plafonnement des installations.

Proposition de résolution Israël - Palestine

Le 9 décembre 2021, je suis intervenu lors de la Proposition de résolution invitant le Gouvernement à relancer une initiative internationale multilatérale visant à la concrétisation d'une solution à deux États et à la reconnaissance d'un État palestinien par la communauté internationale, aux côtés d'Israël pour une paix juste et durable entre les peuples.

La situation entre ces deux pays reste complexe et conflictuelle. Nous devons pourtant laisser une chance à tous les acteurs tout en faisant preuve de diplomatie.

«C'est pour cela que cette Terre de souffrance et d'espérance, pourra je l'espère, devenir un jour, totalement et pleinement un Terre d'espérance».



Lors de la Discussion Générale – 9 décembre 2021

Débat «Trois ans après la loi Asile et immigration»

Le 4 janvier 2022, à l'occasion d'un débat sur le thème «Trois ans après la loi «Asile et immigration», quel est le niveau réel de maîtrise de l'immigration par les pouvoirs publics?», j'ai interpellé Marlène SCHIAPPA, Ministre déléguée chargée de la citoyenneté, sur la **situation de l'accueil des réfugiés afghans**. En effet, suite à la prise de Kaboul par les Talibans en août dernier, le Gouvernement s'était engagé à accueillir 2500 réfugiés afghans en France.

J'ai alors rappelé la situation dramatique à laquelle est actuellement confronté ce pays : les femmes, les jeunes filles et les enfants vivent sous la pression des terroristes.

La situation des femmes demeure très préoccupante. C'est pourquoi j'ai exprimé **le souhait que la Délégation des Droits des Femmes, organise une mission d'observation pour sensibiliser à la situation en Afghanistan**.

Débat «Les oubliés du Ségur»



Lors du débat - 5 janvier 2022

Le 5 janvier 2022, lors du débat sur le thème «Oubliés du ségur de la santé et investissements liés au ségur à l'hôpital», j'ai demandé à Brigitte BOURGUIGNON, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, l'avancement du projet de «loi Autonomie» qui était annoncé au début du quinquennat, ainsi que les mesures envisagées pour faire face au manque de places dans les EHPAD.

J'ai alors souligné qu'il existe toujours des «Oubliés du Ségur» en France et notamment dans le secteur médico-social.

J'ai également fait part de ma **désapprobation face à l'instauration d'un forfait pour les personnes qui se rendent aux urgences** alors même que les territoires ruraux se heurtent à une carence considérable d'accès aux soins.

Proposition de loi «Droit à l'avortement»

Le 19 janvier 2022, lors de la Discussion Générale de la Proposition de Loi, j'ai rappelé que le droit à l'avortement constitue un droit fondamental et que nul ne peut le remettre en question.

J'ai alors souligné que la volonté d'allonger le délai pour pratiquer une Interruption Volontaire de Grossesse mettait en lumière une inégalité d'accès à l'avortement. Certains départements sont totalement dépourvus de gynécologues. Les femmes n'ont donc accès ni au suivi ni aux traitements gynécologiques. **Cette inégalité territoriale est plus que jamais une réalité.**

Il est urgent dans ce pays de se donner des moyens d'accueillir toutes les femmes, de répondre à leurs souffrances et aux demandes qu'elles formulent.

Il est impératif de développer les moyens alloués à la formation et à l'information pour que les droits des femmes progressent dans ce pays.

Débat «Lutte contre les violences faites aux femmes»

Le 3 février 2022, lors d'un débat sur le thème «Lutte contre les violences faites aux femmes et les féminicides : les moyens sont-ils à la hauteur ?», j'ai alerté Élisabeth MORENO, Ministre déléguée, chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des Chances, sur l'urgence de la situation des femmes en France aujourd'hui.

En effet, nous faisons face depuis plusieurs années à une hausse des violences sexuelles, une hausse des féminicides et une hausse des violences quotidiennes. **Il est urgent de réagir !**

Nous ne sommes pas à la hauteur car nous ne sommes pas en capacité d'assurer la sécurité d'une femme pour laquelle nous disposons pourtant d'informations préoccupantes relatives à son entourage.

À chaque fois qu'un lieu de santé disparaît, c'est un lieu de confiance et de confiance qui disparaît.

Il en va de même en ce qui concerne la place des femmes dans la société qui demeurent encore trop sous-représentées dans la vie professionnelle ou encore dans les grandes écoles.

«Si, à chaque niveau de l'État, il n'y a pas une place pour les femmes, la violence sera toujours là».

J'ai également profité de cette intervention pour témoigner mon soutien à toutes les femmes afghanes, dont nous connaissons les souffrances.



Lors du débat - 3 février 2022

LÉGISLATIFS

Proposition de loi «Innovation en santé»

Le 22 février 2022, suite à la Proposition de Loi relative à l'Innovation en Santé, je suis intervenu lors de la Discussion Générale.

La crise sanitaire a montré que se soigner constituait, plus que jamais, le premier sujet de préoccupation et d'actualité des Français. Elle a aussi révélé l'intérêt de nouvelles méthodes médicales telle que la téléconsultation.

Cet outil constitue en effet une innovation en matière de santé. Cependant, l'accès à cet outil selon les territoires est inéquitable. Si, dans certains lieux, la téléconsultation est possible, d'autres manquent d'un équipement indispensable : la fibre !

Il faudrait alors déployer un plan spécifique sur ce sujet, pour accélérer son déploiement, dispenser des formations et soutenir financièrement les installations.



En hémicycle lors de la Discussion Générale - 22 février 2022

Par ailleurs, **j'ai mis en exergue le déficit de moyens humains** avec une absence de professionnels de santé dans certains territoires

De fait, j'ai ainsi soumis plusieurs propositions afin de faire face à ce déficit :

- Envisager de plafonner les installations dans les territoires suffisamment dotés pour pouvoir les déverser dans les territoires sous-dotés.
- Permettre aux pharmaciens d'officine de renouveler systématiquement tout traitement s'appuyant sur une première prescription faisant état d'un diagnostic avéré.
- Mobiliser les personnels de santé des armées dans les endroits souffrant de carences.
- Prendre en considération le décret qui est attendu depuis trois ans concernant le déploiement d'internes en médecine en milieu rural.

Projet de loi maintenant provisoirement un dispositif de veille et de sécurité sanitaire en matière de lutte contre la Covid-19

Le 20 juillet 2022, à l'occasion de la séance sur le projet de loi portant sur la veille et la sécurité sanitaire en matière de lutte contre la Covid-19, j'ai interpellé François BRAUN, Ministre de la Santé et de la Prévention, pour dresser un bilan des 855 jours de crise sanitaire que nous venons de vivre.

La pandémie a en effet dévoilé le piteux état de notre système de santé qui s'est révélé être totalement impuissant, incapable de répondre à l'urgence de la situation. Les français ont été victime de l'absence de politique de prévention.

Par cette prise de parole, j'ai souhaité remercier les maires, les préfets et tous les professionnels de santé qui ont fait preuve d'une grande résilience !

Il faut dorénavant être capable de tirer les enseignements de cette crise.

Il semble donc indispensable d'en finir avec cette santé comptable qui «*a embarqué notre système de santé sur le radeau de la méduse*».

Ainsi il est impératif d'agir et d'adopter une grande loi Santé pour remplacer la loi «Hôpital, Patients, Santé et Territoire» pour redonner les moyens aux hôpitaux, aux services d'urgence afin de pouvoir exercer dignement tout en ouvrant des places dans les formations des différents corps de métier de la santé.



Lors du débat - 3 février 2022

PROPOSITIONS DE LOIS

Avec mes collègues, nous travaillons afin d'améliorer la loi pour mieux vous défendre, vous protéger, améliorer votre quotidien. Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive des Propositions de Lois dont je suis cosignataire.

Pouvoirs aux élus locaux et communes

- ✓ Proposition de loi visant à modifier le mode de scrutin pour l'élection des conseils municipaux dans les communes de 500 à 1 000 habitants (scrutin de liste à partir de 500 habitants).
- ✓ Proposition de loi visant à renforcer le pouvoir des maires et des présidents d'établissement public de coopération intercommunale dans la lutte contre les infractions au code de l'urbanisme
- ✓ Proposition de loi relative à la liberté communale d'aménagement
- ✓ Proposition de loi tendant à assurer le remboursement des dépenses acquittées par les communes dans le cadre d'un plan de prévention des risques prescrit ou approuvé
- ✓ Proposition de loi visant à redonner aux maires la maîtrise de leur développement
- ✓ Proposition de loi précisant la réalisation des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols en fonction de la densité de population des communes rurales
- ✓ Proposition de loi visant à améliorer les modalités de désignation des conseillers communautaires

Environnement

- ✓ Proposition de loi tendant à sensibiliser les élus locaux aux enjeux du réchauffement climatique
- ✓ Proposition de loi visant à limiter l'enrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée
- ✓ Proposition de loi visant à permettre l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des sites dégradés

Emploi

- ✓ Proposition de loi tendant à revaloriser le titre-restaurant et instaurer un titre-télétravail

Santé et solidarités

- ✓ Proposition de loi visant à la consolidation et à la professionnalisation de la formation des internes en médecine générale afin de lutter contre « les déserts médicaux »
- ✓ Proposition de loi relative à l'innovation en santé
- ✓ Proposition de loi visant à améliorer la prise en charge des personnes atteintes du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
- ✓ Proposition de loi visant à la création d'un fonds d'aide aux victimes de la guerre en Ukraine
- ✓ Proposition de loi relative aux droits de l'enfant à entretenir régulièrement des relations personnelles avec ses parents en cas de séparation de ces derniers

Economie

- ✓ Proposition de loi visant à réguler le marché locatif en zones tendues et à renforcer les règles applicables aux locations saisonnières de courte durée afin de mieux les encadrer sur l'ensemble du territoire
- ✓ Proposition de loi visant à encadrer les « frais bancaires de succession »

- ✓ Proposition de loi visant à instaurer un droit de rétractation sur les foires et les salons

Autres

- ✓ Proposition de loi devant mettre fin au démarchage téléphonique abusif et garantir le droit à la tranquillité
- ✓ Proposition de loi visant à assurer le respect des principes de la laïcité dans le sport
- ✓ Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, portant sur la lutte contre les incivilités

■ Questions

Chiffres clés : 159 Questions Ecrites
14 Questions Orales
dont 2 Questions d'Actualité au Gouvernement

QUESTIONS ECRITES

Les questions sont un instrument de contrôle parlementaire de l'activité du Gouvernement, notamment sur les sujets ponctuels et sur les points d'actualités.

Cohésion des territoires

• Réforme d'automatisation du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) - n° 24485

Le 21 septembre 2021, j'ai interrogé Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, sur la réforme d'automatisation du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), pour connaître les évolutions possibles afin d'intégrer l'investissement des travaux en régie.

Il est à noter que pour de nombreuses communes, la réalisation de travaux en régie reste l'opération la plus efficiente.

QUESTION ECRITE #50

J'INTERPELLE JACQUELINE GOURAULT, MINISTRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, SUR LA REFORME DE LA FCTVA.



• Stabilité du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle – n°25014

Le 18 octobre 2021, j'ai souhaité avoir la confirmation du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, quant à la stabilité du montant du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle de la Vienne prévu dans le projet de loi de finances 2022.

J'ai souligné l'importance de ce fonds pour les communes dans l'équilibre de leur budget, qui ont vu ces dernières années la baisse de leur dotation globale de fonctionnement et leurs recettes fiscales.

«Le projet de loi de finances pour 2022 adopté par le Parlement prévoit le maintien du même montant qu'en 2021 du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP). Le conseil départemental de la Vienne pourra, comme depuis 2020, répartir un montant identique.»

Extrait de la réponse du Ministre - 21 octobre 2021

• Nouveau dispositif de perception de la taxe d'aménagement - n°25422

Le 16 novembre 2021, face à l'inquiétude des élus et des Présidents de Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) relatives au nouveau dispositif de perception de la taxe d'aménagement qui devrait être appliqué à compter de janvier 2023, j'ai interrogé Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance afin qu'il me transmette les dispositions qui seront prises pour garantir l'effectivité de la perception des recettes ainsi que les mesures d'anticipation prévues pour pallier l'impact financier imminent pour les collectivités et les CAUE durant cette période transitoire.

• Répartition des Fonds Européens dans les territoires ruraux – n°25452

Le 18 novembre 2021, j'ai interrogé Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, sur la répartition des Fonds Européens dont bénéficient les collectivités territoriales.

Ces financements européens ont pour but de soutenir le développement local, cependant malgré la mise à disposition des éléments sur le site « L'Europe s'engage en France », j'ai déploré la lenteur et la complexité de la procédure d'obtention d'une subvention, et la faible visibilité sur les crédits disponibles.

«La communication de la Commission européenne COM(2021) 345 final « Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE – Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères à l'horizon 2040 » du 30 juin 2021, conjuguée à la sortie du FEADER de la politique de cohésion, acte toutefois la volonté de mieux prendre en considération les enjeux des territoires ruraux dans l'ensemble des politiques européennes en termes d'allocation de moyens financiers et de reporting (valoriser et rendre plus visibles les aides européennes apportées dans ces territoires).»

Extrait de la réponse de la Ministre – 10 février 2022

● Entretien des églises – n°27025

Le 1er mars 2022, j'ai interrogé Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, sur l'entretien des églises. En effet, la loi du 13 avril 1908 définit les communes comme propriétaires des lieux de cultes construits en 1905. Cependant elles ne peuvent solliciter des subventions seulement pour les églises classées ou inscrites.

J'ai ainsi rappelé que dans un contexte où le budget des collectivités est de plus en plus contraint, il devient difficile de mettre en priorité les travaux d'entretien des lieux de culte.

● Blocage du prix de l'électricité pour les collectivités – n°27536

Le 31 mars 2022, suite à l'augmentation élevée actuelle et à venir du prix de l'électricité et face à la baisse notable des ressources financières des collectivités territoriales, **j'ai demandé à Olivier DUSSOPT, Ministre délégué, chargé des Comptes Publics, de bloquer le prix de l'électricité au tarif réglementé pour les collectivités.**

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Paris, le 28 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Bruno Belin demande au Ministre délégué, chargé des comptes publics, de bloquer le prix de l'électricité pour les collectivités.

● Situation financière des collectivités –

Le 5 avril 2022, j'ai alerté Joël GIRAUD, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales sur la situation financière des collectivités.

J'ai alors tenu à rappeler que petite ou grande, chaque commune a été un maillon fort de la proximité ces deux dernières années.

J'ai ainsi demandé les mesures envisagées pour éviter l'asphyxie financière des petites communes.

Economie

● Mesures pour soutenir l'industrie graphique – n°25450

Le 16 novembre 2021, face au manque de matières premières auquel faisait face le secteur de l'impression, j'ai demandé à Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée en charge de l'Industrie de me transmettre **les mesures envisagées par le Gouvernement pour soutenir cette industrie graphique dont l'économie française ne peut se passer.**

● Hausse des tarifs d'électricité pour les entreprises – n°26228

Le 21 janvier 2022, suite à l'annonce de la commission de régulation de l'énergie le 8 juillet 2021 sur la hausse des tarifs d'électricité pour les entreprises, j'ai attiré l'attention de Jean-Baptiste LEMOYNE, Ministre délégué, chargé des Petites et Moyennes Entreprises afin de **connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour venir en aide aux entreprises.**

J'ai tenu à lui faire part d'une situation de deux entreprises du sud de la Vienne qui ont vu leur tarif d'électricité multiplié par 8 lors de leur renouvellement de contrat d'électricité.

«Pour l'électricité, la hausse des tarifs réglementés de début 2022 sera limitée à 4 %, au lieu de près de 35 %, la baisse pour un an de la taxe portant sur la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) à son niveau minimum prévu par le droit européen à compter du 1er février prochain. Cette baisse représente un coût budgétaire pour l'Etat de 8 Milliards au bénéfice des particuliers, des collectivités et des entreprises» .

Extrait de la réponse du Ministre – 24 mars 2022

● L'impact de la hausse des carburants sur les Petites et Moyennes Entreprises sur l'activité des entreprises artisanales –

Le 3 mars 2022, alerté par Karine DESROSES, Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne, j'ai demandé à Jean-Baptiste LEMOYNE, Ministre délégué, chargé des Petites et Moyennes Entreprises au Gouvernement d'alléger les charges des entreprises du secteur artisanal dont la trésorerie reste encore beaucoup trop fragile.

● Allègement de la fiscalité du carburant – n°27240

Le 11 mars 2022, en réponse à la situation économique actuelle, et aux impacts sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, j'ai interpellé Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, afin de connaître la position du Gouvernement quant à faire un effort de fiscalité sur le carburant en l'alignant à celui du gazole agricole.

QUESTION ÉCRITE #105

J'interpelle Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation,
sur la situation des agriculteurs

Secrétaire de la Commission
Aménagement du Territoire et du Développement Durable



Bruno Belin
Sénateur de la Vienne

● Cadencement ferroviaire - n°28015

Le 26 mai 2022, après avoir constaté que certaines gares de la Vienne ne bénéficiaient pas de principe de cadencement voire, dépourvues de trains avec des créneaux complètement vides en journée, j'ai attiré l'attention d'Amélie DE MONTCHALIN, Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, sur le manque de cadencement ferroviaire entre les gares dans le Département de la Vienne.

Favoriser le cadencement ferroviaire permettrait à tous les usagers une meilleure mobilité écologique dans le Département et en particulier dans les milieux ruraux.



Lors d'une audition de la Commission Aménagement du Territoire et du Développement durable, où le ferroviaire est un véritable enjeu - 7 juillet 2022

● Pouvoir de police du maire - n°28107

Le 2 juin 2022, j'ai alerté sur la situation dans certaines communes, où le passage fréquent de poids lourds dans des rues étroites crée une dangerosité et entraîne ainsi la dégradation de la chaussée.

J'ai donc demandé à Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, quel moyen de droit permet aux maires de **préservé une bonne circulation tout en limitant le trafic de poids lourds, sans transgresser l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'homme**, notifiant que toute personne a le droit de circuler librement et d'aller et venir.

● Annonce de la baisse des dotations pour les collectivités territoriales - n°28332

Le 23 juin 2022, j'ai souhaité connaître les mesures envisagées par Gabriel ATTAL, Ministre délégué, chargé des Comptes Publics sur la baisse des dotations pour les collectivités territoriales annoncée par le Président de la République lors de sa campagne.

J'ai rappelé que les collectivités territoriales sont le meilleur relai de l'État et qu'il faut leur donner les moyens d'exercer leurs compétences en arrêtant l'asphyxie financière.

Education

● Activité physique quotidienne dans l'enseignement du premier degré - n°00024

Le 7 juillet 2022, j'ai demandé plus de précisions de la part de Pap NDIAYE, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse sur la circulaire du 12 janvier 2022 instaurant 30 minutes d'activité physique quotidienne en école primaire dès la rentrée scolaire 2022/2023.

Les communes, en charge des écoles publiques, souhaitent pouvoir s'organiser, anticiper le coût d'acquisition du matériel sportif et l'augmentation éventuelle des charges complémentaires de fonctionnement (électricité, ménage des salles).

Or, à deux jours de la fin de l'année scolaire aucune information / formation n'avait été communiquée ni à la mairie ni aux institutrices.

Egalité Femmes-Hommes

● Mise en place d'un délégué à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans chaque entreprise de plus de 50 salariés - n°25849

Le 9 décembre 2021, j'ai émis une proposition à Elisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, afin de mettre en place un délégué à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans chaque entreprise de plus de 50 salariés.

Alors que 52 % des femmes et 27 % des hommes ont été victimes de harcèlement sexuel au travail, 72 % des femmes victimes se sont confiées à un proche, et seulement 4 % ont déposé plainte. Chez les hommes, 33 % des hommes victimes se sont confiés, et 1 % uniquement ont porté plainte.

Cela révèle que l'acte de dénonciation est encore faible. La parole n'est pas encore assez libérée.

Les entreprises manquent d'un espace de dialogue, de confiance, d'une personne référente, d'un intermédiaire, d'un soutien lorsque les salariés sont victimes de tels agissements.



A l'occasion d'une audition de la Délégation - 27 janvier 2022

Agriculture

Stratégie gouvernementale de lutte contre la grippe aviaire - n°25664

Le 30 novembre 2021, j'ai alerté Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur la stratégie gouvernementale de lutte contre la grippe aviaire.

Au vu de la propagation du virus influenza aviaire, la France a été placée en risque élevé. Ce niveau impliquait de nouvelles mesures pour les élevages dont la mise à l'abri des volailles, des élevages commerciaux et la claustration ou mise sous filet des basses-cours.

La chambre d'agriculture de la Vienne m'a ainsi fait part de ses inquiétudes quant au devenir des éleveurs, dont beaucoup ne disposent pas de structures afin de claustrer et mettre à l'abri l'ensemble de leur élevage.

J'ai donc demandé au Gouvernement de revoir les mesures de lutte contre la grippe aviaire.

«La mise à l'abri adaptée des volailles, et notamment des palmipèdes, présente un intérêt majeur dans la prévention sanitaire du risque, car elle protège du contact direct entre les oiseaux d'élevage et la faune sauvage potentiellement contaminée, qu'elle provienne de populations migratrices ou commensales.»

*Extrait de la réponse de la Ministre –
24 février 2022*

Incompatibilité entre la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et l'activité melonnière – n°26892

Le 21 février 2022, face aux difficultés rencontrées par les melonniers depuis l'application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, j'ai alerté Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique, sur l'incompatibilité entre cette loi et l'activité melonnière.

A compter du 1er janvier 2022, la loi prévoyait l'interdiction de vendre des fruits et légumes frais, non transformés, emballés dans du plastique ; le décret du 12 octobre 2021, lui permettait un délai de tolérance de 6 mois pour l'écoulement des stocks d'emballages plastiques à temps.

Cependant, la récolte, et donc la vente de melons ne débutant qu'en juillet, le délai de six mois, initialement prévu, ne permet pas aux melonniers d'écouler leur stock d'emballages plastiques.

C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'allonger le délai de tolérance afin de permettre aux producteurs de melons d'écouler leur stock d'emballages plastiques et éviter ainsi tout gaspillage, qui serait alors contreproductif avec l'objectif premier de la loi en question.

«La disposition interdisant les emballages en plastique de fruits et légumes a été publiée au Journal officiel le 11 février 2020, il semble juridiquement difficile de justifier un report de la mesure au-delà de la période de tolérance déjà accordée. En effet, tout nouveau report présentera le risque de ne pas être accepté par le Conseil d'Etat en cas de recours, qui ne manquera pas d'être déposé compte tenu de la très forte attente de nos concitoyens pour lutter contre ces pollutions plastiques qu'ils ne supportent plus.»

Extrait de la réponse de la Ministre – 10 mars 2022

Revalorisation du prix du lait de chèvre – n°26947

Le 23 février 2022, suite à l'interpellation de la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC) sur la nécessité de revaloriser le prix du lait d'au moins 60 euros / 1 000 litres (soit 6 centimes d'euros le litre) pour couvrir la hausse des coûts de production et assurer une rémunération descente à l'éleveur, j'ai demandé à Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **d'intervenir dans les négociations commerciales et de faire respecter la loi EGAlim2, en imposant une revalorisation du prix du lait de chèvre.**

Baisses du taux des terres en jachère – n°27466

Le 28 mars 2022, suite à l'entrée en guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (deux producteurs et exportateurs incontestables de blé), et face à la dépendance française dans la production de cette céréale, j'ai demandé à Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **une baisse du taux des terres en jachère, initialement fixé à 4% pour les exploitants de plus de 10 hectares.**

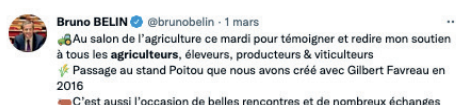
Afin de gagner en productivité agricole, il nous faudrait donc augmenter la surface des terres cultivées. La seule solution possible, aujourd'hui, est de réduire le taux de terres en jachère, en préservant les objectifs de la PAC qui sont: d'accroître la productivité de l'agriculture, d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, de stabiliser les marchés, de garantir la sécurité des approvisionnements d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

● Situation des agriculteurs - n°27576

Le 5 avril 2022, j'ai alerté Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur la situation des agriculteurs.

Depuis plus d'un an, le secteur agricole est impacté par une augmentation constante du prix des intrants : de l'alimentation pour les animaux, à l'approvisionnement en engrais. L'ensemble des coûts de productions connaissent une inflation sans précédent.

Malgré la loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite loi EGAlim2, les agriculteurs ont besoin de plus de sécurité financière. C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement de cadrer les négociations entre la grande distribution et les agriculteurs.



Salon International de l'Agriculture et 8 autres personnes

● Construction de réserves de substitution sur le bassin du Clain - n°01692

Le 28 juillet 2022, après avoir pris connaissance de la validation du protocole visant la construction de 30 réserves de substitution sur le bassin du Clain, j'ai souhaité interroger Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire **pour connaître les plans de financement envisagés pour ce projet.**

Ecologie

● Répartition de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau lors des projets éoliens - n°26039

Le 21 novembre 2021, j'ai demandé à Barbara POMPILI, Ministre chargée de la Transition écologique, de revoir la répartition de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau lors des projets éoliens.

Suite à la loi de finances pour 2019 qui a modifié la répartition de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau en garantissant désormais 20 % de retombées fiscales pour la commune d'implantation d'un parc éolien, quel que soit le régime fiscal des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), j'ai souligné que cette répartition pouvait paraître peu équilibrée, eu égard à l'implication des communes lors de la réalisation de ces projets.

● Situation des sites classés «SEVESO» de la Vienne – n°24757

Le 4 octobre 2021, à la suite des auditions des associations des victimes de l'accident «Lubrizol», j'ai souhaité avoir un point de situation des sites classés «SEVESO» de la Vienne.

Le Département de la Vienne compte à ce jour deux sites identifiés Seveso, celui de Jouffray-Drillaud à Cissé exploitant un stockage de produits phytosanitaires ainsi que Picoty SA à Chasseneuil-du-Poitou exploitant un stockage d'hydrocarbures.

De plus, l'entreprise Phyteurop située à Montreuilly-Bellay, dans le département du Maine-et-Loire intègre la commune des Trois-Moutiers (située dans la Vienne) dans sa zone de risque.

J'ai donc demandé si des contrôles avaient été effectués ces deux dernières années et quelles en étaient les conclusions émises.

● Projet de bassines - N°24952

Le 15 octobre 2021, j'ai sollicité Barbara POMPILI, Ministre de la transition écologique, pour connaître la position du Gouvernement sur les projets de bassines. À ce jour, 41 bassines sont en projets dans le bassin du Clain. Ces projets sont clivants et engendrent beaucoup de questionnements pour nos concitoyens.

● Approvisionnement de gaz – n°27481

Le 28 mars 2022, j'ai demandé à connaître les pistes de réflexions envisagées par le Gouvernement pour anticiper le futur pic de consommation de gaz en France ainsi que la solution alternative et peu coûteuse qui pourrait être envisagée.

Nous savons que 16,8 % du gaz consommé en France provient de Russie. La France n'étant pas producteur de gaz et dans la situation de guerre actuelle, l'approvisionnement du gaz est de plus en plus difficile.

J'ai donc exprimé mon inquiétude pour les habitants se chauffant au gaz à l'arrivée de l'hiver 2022-2023, dans le cas où la situation viendrait à durer.

QUESTION ÉCRITE #102

J'interpelle Jean CASTEX,
Premier Ministre,
sur l'approvisionnement de gaz.

Secrétaire de la Commission
Aménagement du Territoire et du Développement Durable



International

• Expatriés en Afghanistan - n°24336

Le 9 septembre 2021, j'ai souhaité témoigner mon soutien aux familles afghanes qui se doivent d'être protégées, en faisant part à Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères que de nombreux logements étaient vacants en milieu rural, pouvant ainsi les accueillir.

Je lui ai ainsi demandé de m'indiquer les conditions d'accueil des expatriés en France, et connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour leur assurer une sécurité.

Dans une autre mesure, j'ai souhaité prendre connaissance des mesures envisagées pour les Afghans encore sur place.



Bruno BELIN @brunobelin · 19 déc. 2021

● Ce jeudi au Sénat, audition de Nassim Majidi devant la Délégation de droits des femmes présidée par Annick Billon sur la très difficile situation des femmes en Afghanistan

Numérique

• Calendrier de la téléphonie mobile – n°25448

Le 16 novembre 2021, j'ai demandé à Cédric O, Secrétaire d'État chargé de la Transition Numérique et des Communications Electroniques, le calendrier 2022 de la téléphonie mobile dans la Vienne.

Je lui ai alors rappelé sa réponse du 5 août 2021, indiquant que « pour les prochaines années, les services du ministère ont assuré à l'équipe projet du territoire de la Vienne un prévisionnel minimal de 9 sites supplémentaires par opérateur de 2022 à 2024 ».

À l'aube de 2022, j'ai ainsi souhaité connaître les prochains sites retenus.

« Dans la Vienne, 15 sites ont été identifiés depuis le début du dispositif, dont 5 sont déjà en service. Le département de la Vienne dispose ainsi de 5 sites par opérateur pour l'année 2022. [...] Des précisions seront apportées au courant de l'année 2022 afin de poursuivre les actions d'identification des zones à couvrir. [...] Les opérateurs continuent en parallèle à procéder à des déploiements en propre. En effet, au titre du dispositif de 4G fixe, les arrêtés de 2021 ont porté à 36 le nombre de sites 4G fixe retenus et inscrits dans des arrêtés au bénéfice de la Vienne. »

Réponse du Secrétaire d'Etat – 28 avril 2022

Après le remaniement de mai, j'ai interrogé le nouveau Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique sur le calendrier de la téléphonie mobile pour le Département de la Vienne.

Santé

• Situation des sages-femmes et maïeuticiens – n° 24886

Le 12 octobre 2021, j'ai attiré l'attention d'Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé sur la **situation des sages-femmes et maïeuticiens de France qui s'avère alarmante et j'ai déploré le manque d'actions du Gouvernement face à leur détresse.**

L'organisation nationale syndicale des sages-femmes révèle que 40 % des sages-femmes hospitalières sont en épuisement professionnel, 7 étudiants sur 10 ont des symptômes dépressifs et 27 % d'entre eux ont pensé à arrêter la formation. Et pourtant ils répondent présents continuellement.

Les sages-femmes évoquent trois pistes afin d'améliorer leur cadre de travail : la création d'une sixième année d'étude qui permettrait d'acquérir l'ensemble des compétences qu'exige la profession et d'améliorer le bien-être étudiant; la révision des décrets de périnatalité de 1998; la création d'un statut médical pour les sages-femmes et maïeuticiens en accord avec le code de la santé publique.

« Plusieurs mesures ont été actées qui consacrent des avancées importantes pour la profession :

• Une revalorisation de 500 euros nets mensuels pour les sages-femmes hospitalières dans le secteur privé lucratif et non lucratif.

• La prolongation du doublement du taux de promu-promouvables dans la fonction publique hospitalière sur la période 2022-2024. [...]

Au-delà des termes de cet accord, le Gouvernement a pris plusieurs engagements :

• La création d'une 6ème année de formation en maïeutique qui s'appliquera dès la promotion 2022/2023 [...].

• La publication d'ici la fin de l'année des décrets concernant les maisons de naissance, la mise en place de la sage-femme référente ainsi que l'expérimentation par les sages-femmes d'IVG instrumentale dans un cadre hospitalier. [...].

Ces mesures représentent un engagement du Gouvernement de 100 M€ pour 2022. »

Réponse du Ministre - 13 janvier 2022

QUESTION ECRITE #57

J'INTERPELLE OLIVIER VERAN, MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ, SUR LA SITUATION DES SAGES-FEMMES ET MAÏEUTICIENS.



● Création de places supplémentaires en EHPAD – n°24888

Le 12 octobre 2021, j'ai demandé à Brigitte BOURGUIGNON, Ministre déléguée, chargée de l'Autonomie, la création de places supplémentaires dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) estime que le nombre de personnes de plus de 85 ans représentera 2 millions d'individus en France, dans dix ans. Or il est déjà impossible, faute de personnels et de moyens financiers, d'honorer toutes les demandes d'accompagnement. La rareté des places aura pour conséquence l'augmentation du prix de journée, impactant ainsi de nombreuses familles qui ne pourront pas se permettre d'assurer une place à leur proche.

«La volonté exprimée par les français de mieux vieillir chez eux entraîne de nombreuses conséquences, dont l'entrée plus tardive en EHPAD. Face à ce constat rehaussé dans le contexte de crise sanitaire, l'Etat a été amené à accompagner financièrement les EHPAD qui ne disposaient de plus suffisamment de résidents, et avec eux de financements, pour maintenir leur activité. Dès lors, l'enjeu public n'apparaît pas de renforcer l'offre d'EHPAD, mais d'assurer la meilleure répartition de l'offre en EHPAD, de diversifier les solutions d'hébergement et d'organiser une transformation de l'offre qui soit en phase avec les aspirations des Français.»

Extrait de la réponse de la Ministre – 14 avril 2022



Inauguration de l'EHPAD à Verrières - 2 octobre 2021

Au vu de la réponse non satisfaisante de la Ministre en avril, je me suis permis de renouveler ma demande de création de places supplémentaires en EHPAD à l'occasion du remaniement auprès du nouveau Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées en mai.

● Moratoire officines – n°25280

Le 4 novembre 2021, lors d'une fermeture d'officine due à une restitution de licence dans la Vienne, j'ai demandé à Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, sa position quant à la suggestion d'allonger la période pour trouver un repreneur.

Aujourd'hui, en France, nous comptons 20 978 officines. En dix ans, ce ne sont pas moins de 1 500 officines qui ont été fermées. En 2019, pour 39 % d'entre elles, il s'agissait d'une restitution de licence, faute de repreneur.

Actuellement, l'article L. 5125-22 du code de la santé publique prévoit qu'une cessation d'activité est réputée définitive dès lors qu'aucune activité n'a été constatée pendant douze mois consécutifs.

J'ai donc alerté sur le fait qu'une période de douze mois pour retrouver un repreneur demeure bien trop courte, surtout en milieu rural.

● Recours au personnel de santé des armées dans les zones carencées en professionnels médicaux – n°26643

Le 4 février 2022, j'ai sollicité Florence PARLY, Ministre des Armées pour recourir au personnel de santé des armées dans les zones carencées en professionnels médicaux.

Selon le rapport de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques de 2020, relevait que 150 territoires sont « sous-dotés » en médecins généralistes.

L'accès au soin devant être une priorité, **j'ai donc suggéré l'appui des médecins des armées ainsi que les personnels de santé engagés pour pratiquer des consultations ouvertes à tous sur l'ensemble des territoires carencés.**

● Demande de création d'un statut mère d'enfant handicapé - n°27480

Le 28 mars 2022, j'ai interpellé Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées, sur la création d'un statut de mère d'enfant handicapé.

Aujourd'hui de nombreuses familles et en particulier les mères d'enfant handicapé sont obligées de mettre leur carrière entre parenthèses afin de répondre au besoin de leur enfant.

Ces mères dont le dévouement est immense ne sont pas pour autant reconnues et ne bénéficient d'aucune aide venant combler le manque à gagner de la perte d'un salaire dans le foyer, dans une société dite pourtant inclusive.

● Rapport d'enquête ORPEA – n°27517

Le 28 mars 2022, à la suite du scandale de l'affaire ORPEA j'ai demandé à Brigitte BOURGUIGNON Ministre déléguée, chargée de l'Autonomie, de publier le rapport d'enquête sur le Groupe ORPEA.

En effet, j'ai rappelé que la Commission des Affaires Sociales du Sénat avait mis en place une mission d'information sur le contrôle des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Malgré le droit du secret des affaires évoqué, je me suis interrogé sur le droit de regard de la mission d'information menée sur ce sujet.

De plus, j'ai soulevé que les Départements ont la compétence «Solidarités», comprenant l'autonomie. Il paraît donc légitime que les Présidents de Département puissent prendre connaissance de ce rapport lorsqu'ils disposent des EHPAD du groupe Orpea sur leur territoire.

QUESTION ÉCRITE #103

J'interpelle Brigitte BOURGUIGNON, Ministre déléguée, chargée de l'autonomie,

sur le rapport d'enquête du Groupe ORPEA

Secrétaire de la Commission
Aménagement du Territoire et du Développement Durable



● Sages-femmes de la fonction publique territoriale – n° 27647

Le 14 avril 2022, j'ai attiré l'attention de Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé sur la revalorisation du statut des Sages-Femmes de la fonction publique territoriale. Il existe en effet aujourd'hui une différenciation certaine entre les sages-femmes de la fonction publique hospitalière et territoriale dans la restitution des travaux sur les perspectives salariales de la fonction publique. L'argument avancé étant que les sages-femmes exerçant en hôpital bénéficient d'une prime médicale car elles sont amenées à pratiquer certains gestes techniques.

Cependant, d'après les articles L.4151-1 et L.4151-4, toute sage-femme peut être amenée à réaliser ces « gestes techniques » dans n'importe quelle situation et qu'importe leur appartenance à la fonction hospitalière, territoriale ou bien même libéral.

Ces professionnels de santé interviennent auprès des plus vulnérables. Ils font preuve de responsabilité, de haute technicité tout en s'adaptant aux spécificités du territoire.

Sport

● Sport pour tous - n°25850

Le 9 décembre 2021, j'ai alerté Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée, chargée des Sports, sur l'inégalité d'accès à l'activité sportive pour les jeunes en milieu rural.

Je me suis interrogé sur le nombre d'élèves n'étant pas licenciés faute de pouvoir se déplacer le mercredi après-midi ou bien après les cours, notamment en milieu rural.

J'ai donc souhaité connaître les mesures envisagées par le Gouvernement afin de permettre la pratique sportive partout et pour tous.

● Violence dans les stades – n°26040

Le 21 décembre 2021, j'ai interpellé Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée, chargée des Sports sur les mesures envisagées lors des violences dans les stades.

Qu'importe le sport pratiqué, qu'importe l'équipe soutenue, la valeur du sport qui nous rassemble est bien celle du partage d'une passion commune. Se retrouver autour d'un match, soutenir son équipe favorite, ne devrait pas être synonyme de violence. Ces comportements sont intolérables et doivent être répréhensibles.



Inauguration du stade de Neuville - 4 décembre 2021

● Taux de couverture médiatique des sports féminins – n°27479

Le 28 mars 2022, face à la faible représentation du sport féminin à la télévision, j'ai demandé à Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée, chargée des Sports, les pistes de réflexions qu'envisageait le Gouvernement, en lien avec l'Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique, afin d'augmenter la couverture médiatique des sports féminins.

Malgré la progression de la couverture du sport féminin à la télévision, elle ne s'élève tout de même qu'à 18 % des programmes sportifs. Les quotidiens nationaux ne mettent en valeur que 5 à 10 % de sportives dans leurs articles. Ces chiffres sont affligeants. Dans une société où l'on prône l'égalité femme – homme.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ AU GOUVERNEMENT

• Blackout énergétique

Le 3 novembre 2021, j'ai demandé à Berengère ABBA, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition Ecologique, chargée de la Biodiversité, les mesures envisagées par le Gouvernement pour tenir les objectifs face au défi climatique et ne pas craindre à nouveau le phénomène de blackout énergétique dans une politique où le nucléaire n'a plus sa place.

J'ai rappelé que le souhait du Gouvernement de vouloir passer aux voitures électriques n'était pas cohérent avec la volonté de se passer de la principale source de production électrique. Les éoliennes ne suffiront pas à subvenir à nos besoins. J'ai ainsi pointé les tergiversations de ce Gouvernement sur le nucléaire.

« Vous avez le nucléaire honteux, aigri ! »

De plus, j'ai alerté sur la situation des milieux ruraux qui éprouvaient des difficultés à se chauffer l'hiver et pour lesquels, la voiture est la seule solution de mobilité.

«La sécurité d'approvisionnement progresse toutefois légèrement chaque hiver jusqu'en 2024, avec la mise en service de nouveaux moyens de production. Je pense au Centre Nucléaire de Flamanville, mais aussi aux renouvelables, notamment les parcs éoliens en mer. In fine, cette sécurité d'approvisionnement s'améliorera significativement, au point que les marges deviennent positives par rapport aux critères de risque de défaillance à l'horizon 2025. Pour cet hiver spécifiquement, les analyses de RTE seront complétées par une mise à jour, qui sera vraisemblablement publiée dans la seconde moitié de novembre, ce qui nous permettra un point à date. Pour l'hiver prochain, EDF continue d'optimiser son programme de maintenance pour maximiser la disponibilité du parc nucléaire, notamment avec une évolution du nombre de tranches nucléaires disponibles en janvier et février, ce qui améliorera notre visibilité.»

Extrait de la réponse de la Secrétaire d'Etat



Lors de la Séance Publique - 3 novembre 2021

• Soutien à l'école en milieu rural

Le 9 février 2022, j'ai souhaité réaffirmer mon soutien à l'école en milieu rural. J'ai interrogé Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, pour connaître la stratégie du Gouvernement en matière de carte scolaire, notamment en milieu rural.

J'ai rappelé les propos du ministre devant le Sénat du 21 janvier 2021 : «Aucune classe, aucune école ne sera fermée sans l'accord du Maire.»

Cependant, aujourd'hui de trop nombreuses classes ferment dans nos communes. Les élus ruraux ont le sentiment que l'Etat ne les prend pas en considération : carburant hors de prix, construction et PLU interdits, commune sans trésorerie, territoire sans téléphonie, médecins partis et maintenant carte scolaire sans stratégie.



Lors de la Séance Publique - 9 février 2022

«Oui, monsieur le sénateur, c'est bien en concertation avec les maires, avec les élus locaux, que l'on construit cette carte scolaire, mais également notre territoire, qu'on l'accompagne, que l'on réfléchit à l'installation d'habitations, que l'on rénove les centres-bourgs. L'engagement du Président de la République est que pas une école ne soit fermée dans les territoires ruraux sans l'accord des élus locaux.»

Extrait de la réponse de la Secrétaire d'Etat

Cependant, le Ministre de l'Education Nationale ne tient pas son engagement d'écouter les élus. C'est une erreur car la France des campagnes, la France rurale, est en train de se reconstruire grâce à ses élus, en tenant d'une main la fibre et de l'autre le maintien des services.

QUESTIONS ORALES

• Les oubliés du Ségur

Le 7 octobre 2022, j'ai souligné à Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé qu'il existait toujours des « Oubliés du Ségur ».

Malgré la Mission LAFORCADE, et l'élargissement aux établissements médico-social financés par l'assurance maladie, «le compte n'y est pas». Les résidences autonomie dans nos départements ne sont pas dans le dispositif «Ségur».

J'ai donc demandé ce que le Gouvernement envisageait pour la revalorisation de ces salaires, afin d'éviter toutes distorsions dans les différents emplois médico-social. Je n'ai malheureusement pas eu de réponse claire à ma question.

«Le Gouvernement reconnaît l'engagement des personnels. Dans la continuation des travaux de M. Laforcade, les discussions avec les syndicats se poursuivent, avec un protocole signé le 28 mai étendant le complément de traitement indiciaire à tout le personnel soignant, notamment aux auxiliaires de soins, à compter du 9 octobre. Les professionnels du privé en bénéficieront aux 1er janvier 2022, grâce à un second accord de méthode. Dans les autres secteurs, toute revalorisation doit faire l'objet de nouvelles discussions.»

Extrait de la réponse de la Secrétaire d'Etat



Bruno BELIN
@brunobelin

✳ J'ai interrogé ce jeudi matin le Gouvernement sur les « oubliés du Ségur »

✳ Il y a 67 millions d'oubliés du Ségur en France !

✳ Message de soutien aux sages femmes

@Senat @lesRep_Senat

• Parcoursup

Le 14 décembre 2021, j'ai demandé à Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **les pistes d'améliorations envisagées pour aider au mieux les néo bacheliers à choisir et réussir leur voie d'études supérieures.**

Cette plateforme a évolué, faisant entrer de nouveaux critères tels que vœux multiples, sous-vœux, formations sélectives, non sélectives. Les professeurs n'ont ni été formés, ni informés à l'utilisation de cette plateforme. Les élèves se sont donc retrouvés perdus face à un site internet qui déterminerait pourtant leur avenir.

Dans une année aussi charnière que celle du baccalauréat, on comprend que 82 % des élèves trouvent la procédure parcoursup « stressante ».

«Ils ne sont jamais laissés seuls dans ces démarches : pour chaque classe de terminale, deux professeurs principaux accompagnent les élèves dans la procédure, en plus des personnels spécialisés dans l'orientation. Dans le cadre de la réforme du lycée, un temps dédié à l'orientation a été mis en place pour la première fois, au plus près des élèves, sous des formes variées. L'information sur les métiers s'organise également avec les régions, dont vous savez qu'elles disposent désormais de compétences dans ce champ.»

Extrait de la réponse de la Secrétaire d'Etat

• Fermeture de classes en milieu rural

Le 15 février 2022, j'ai de nouveau attiré l'attention de Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur les fermetures de classes en milieu rural.

J'ai rappelé que je m'étais opposé aux fermetures de classes projetées dans les communes rurales de la Vienne, auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Vienne.

J'ai également rappelé que les fermetures en milieu rural induisent un temps de transport scolaire plus long alors qu'il ne devrait pas dépasser 50 minutes par trajet domicile – école.

J'ai alors pris l'exemple de Mirebeau, Bonnes, Blanzay, Chenevelles, Monthoiron, Paizay-le-Sec, Pouillé, Tercé, Pleumartin ou encore Montmorillon.

Certes, l'information a été donnée aux communes mais l'avis des conseils municipaux n'a pas été pris en compte, alors que celui-ci devrait être systématiquement entendu.



● Ce lundi après-midi à Buxeuil aux côtés des élus et des parents d'élèves pour dénoncer le projet de fermeture de classe

Le monde rural connaît une nouvelle mutation. Sa reconstruction est en cours. Pas le moment de donner des signaux contraires de la part des services de l'Etat



QUESTIONS ORALES

● Etat de catastrophe naturelle et calamité

Le 2 août 2022, j'ai souhaité interpeler Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sur les intempéries qui ont touché le Nord de la Vienne (Saix, Roiffé et Morton) les 4 et 5 juin derniers.

«Les territoires sont toujours en attente de qualification de calamité, les agriculteurs s'interrogent sur la mission « flash » et le fonds exceptionnel.»

J'ai alerté le Ministre que cette situation a eu des conséquences professionnelles mais aussi personnelles pour bon nombre d'agriculteurs.

Je lui ai donc demandé de m'informer des aides concrètes dont pouvait bénéficier un agriculteur aujourd'hui.

«Le monde de l'agriculture a besoin de l'écoute de l'Etat.»

«Pour votre département de nombreuses exploitations sont touchées et plusieurs éléments sont mis en œuvre dès à présent.

-L'exonération des charges sociales avec la MSA

-L'exonération sur le foncier non bâti

-La prolongation des Prêts Garantis par l'Etat

-La mission flash permettant de combler les dispositifs existants.

Dès demain, je présenterai un plan dont l'objectif est de disposer de moyens et d'un fonds qui permettent de réagir rapidement face aux situations de détresse non couvertes. [...]

N'hésitez pas d'ailleurs à nous faire remonter les cas particuliers sur lesquels on aurait des difficultés, cela sera fort utile.»

Extrait de la réponse du Ministre



«Je remercie Bruno BELIN, Sénateur de la Vienne d'avoir posé cette question au Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Il a été très clair.

C'était important pour nous, élus et agriculteurs, que le sujet de «calamité» soit soulevé. Ce dispositif permet de pallier les pertes de fonds pour l'année prochaine, qui ne sont bien évidemment pas assurables. Le préjudice sera énorme car les récoltes abîmées cette année, produiront faiblement l'année prochaine et entraîneront une perte de fonds et de clientèle. Nous espérons donc fortement que le Nord Vienne sera qualifié de «calamité».

Depuis les intempéries, j'ai le sentiment que nous avons été bien accompagné aussi bien par les représentants de l'Etat, les parlementaires et les syndicats agricoles.

Cela montre la solidarité du territoire. Néanmoins, nous espérons que cette mobilisation apportera des résultats concrets pour les acteurs du secteur.

Pour nous élus, la situation est aussi difficile moralement. Nous avons en face des femmes et des hommes qui ont eu des dommages sur leur récolte, voiture, maison. Nous essayons de les aider tant bien que mal, à la hauteur de nos moyens.

Nous suivrons attentivement les annonces du Ministre et espérons avoir été écoutés. »

Sylvie BARILLOT,
Maire de Saix



COURRIERS

■ COURRIER DE SOUTIEN AUX CHASSEURS

Le 5 novembre 2021, j'ai adressé un courrier à Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale Des Chasseurs pour lui faire part de mon soutien et de ma réprobation suite aux propos du candidat écologique à l'élection présidentielle, Yannick JADOT, le 29 octobre dernier, concernant la suppression de la chasse les week-ends et pendant les vacances scolaires. Ce courrier a été cosigné par 43 sénateurs.

Interdire la chasse le week-end et pendant les vacances scolaires reviendrait tout simplement à interdire ce loisir pour de nombreux jeunes étudiants, commerçants, ouvriers et actifs. La chasse participe à l'équilibre de nos territoires et je connais l'importance des associations de chasse dans les communes, vecteur de lien social.

■ COURRIER DE SOUTIEN À LA FAMILLE DE TIPHAIN VERON

Le 22 juillet 2021, à l'occasion du voyage du Président de la République au Japon, pour l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques à Tokyo, j'ai adressé un courrier à Emmanuel MACRON afin d'alerter sur l'inertie des autorités japonaises pour retrouver Tiphaine VERON, Poitevine, disparue depuis juillet 2018 à Nikko.

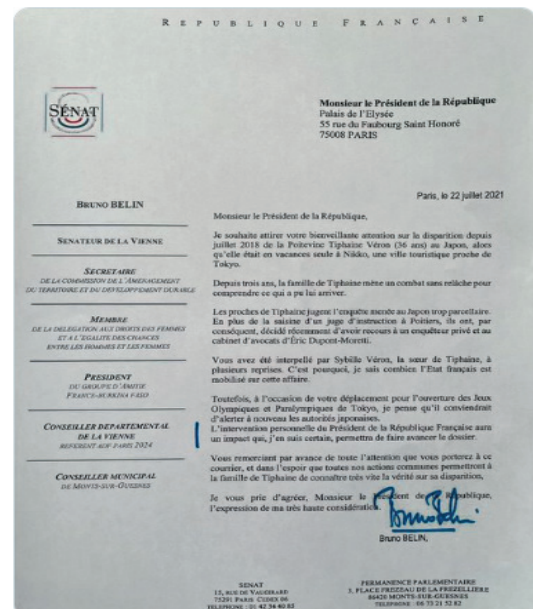
Dans un courrier de réponse, Patrick STRZODA, Directeur de cabinet du Président de la République, m'a indiqué qu'« Emmanuel MACRON a fait part de ses préoccupations pour cette affaire au Premier Ministre japonais, dans le cadre de son voyage officiel les 23 et 24 juillet dernier. »

J'espère que les autorités japonaises apporteront enfin des réponses sur la disparition de Tiphaine, et je renouvelle toute ma solidarité à sa famille.



Bruno BELIN @brunobelin · 23 juil. 2021

Ma lettre au Président de la République @EmmanuelMacron pour qu'il intervienne ce vendredi auprès des plus hautes autorités du Japon afin de relancer toutes les pistes sur la disparition de Tiphaine Véron une jeune femme de la Vienne dont la famille est sans nouvelle depuis 2018



■ COURRIER DE SOUTIEN AUX BOULANGERS

Le 14 janvier 2022, j'ai adressé un courrier à la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française pour apporter mon soutien aux boulangers.

J'ai exprimé mon mécontentement face à la campagne publicitaire d'une grande enseigne rappelant qu'elle commercialisait la baguette de pain à 29 centimes.

En effet, il ne s'agissait pas, pour cette enseigne de venir en soutien au pouvoir d'achat de nombreux foyers face aux difficultés économiques, mais bien d'une communication agressive pour faire parler d'elle et capter de nouvelles parts de marché.

Les hypermarchés situés en périphérie ont bien souvent asphyxié le cœur des villes et les commerces de proximité, qui ont fait preuve de résistance depuis deux ans dans le contexte de pandémie.

Le commerce en milieu rural est indispensable à la vie des territoires. En effet, 22 millions de femmes et d'hommes y vivent en 2022. C'est pourquoi je me suis saisi du sujet et j'ai rendu un rapport pour soutenir le commerce en milieu rural, fin février, avec des propositions pour donner un avenir aux commerces de proximité, aux commerces de la ruralité, aux commerces de qualité.

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS



Bruno BELIIN
Sénateur de la Vienne
06 07 48 70 84
b.belin@senat.fr



Marie-Renée DESROSES
Sénatrice Suppléante
06 82 48 59 87
mrdesroses@departement86.fr



Mattieu MANCEAU
06 73 21 52 82
m.manceau@clb.senat.fr
Permanence Parlementaire



Claire GRIGNON
06 42 06 02 24
c.grignon@clb.senat.fr
Sénat



Sonia SOURICE
06 03 62 42 53
s.sourice@clb.senat.fr
Sénat & Conseil Départemental



Chères élues, Chers élus,
Chers collègues,

C'est avec plaisir que j'ai accompagné Bruno lors de ses nombreux déplacements dans la Vienne.

La suspension des travaux législatifs au Parlement aura été une belle opportunité de venir à la rencontre d'un bon nombre d'entre vous. Nous avons échangé et même avancé sur certains dossiers complexes.

La compensation de la CVAE et de la hausse des dépenses énergétiques restent des sujets pour lesquels nous restons totalement mobilisés et vigilants.

Je tenais à vous affirmer toute ma disponibilité aussi bien en tant que conseillère départementale que sénatrice suppléante. Avec Bruno, nous formons un binôme dont la volonté commune est d'être à votre écoute et vous faire entendre à la Haute-Assemblée.

Vous pouvez compter sur nous!

Avec amitiés,

Marie-Renée DESROSES

■ Dans la Vienne

Chiffres clés :

Plus de 240 déplacements dans le
Département et plus de 220 maires
rencontrés.

A VOTRE RENCONTRE

J'ai toujours plaisir à venir à votre rencontre, échanger, vous écouter et surtout avancer ensemble.
Voici un petit retour en images sur ces moments de partage qui me tiennent à coeur.

Septembre 2021

2.

Rentrée Scolaire

Avec les parents d'élèves de l'école de Monts-sur-Guesnes lors de la rentrée scolaire 2021-2022.
[#Education](#) [#Ruralité](#)



3.

Jazeneuil

Echange avec Bernard CHAUVET, Maire de Jazeneuil et le conseil municipal.
[#Soutien](#) [#Commerces](#)



4.

Maison de l'Acadie

A La Chaussée, avec les élus du territoire, pour l'inauguration des travaux de réaménagement de la maison de l'Acadie.
[#Tourisme](#)



Scorbé-Clairvaux

Aux côtés de Lucien JUGE, à l'assemblée générale de l'association «De Gaulle, Mémoire pour l'Avenir». Le musée «Charles de Gaulle» à Scorbé-Clairvaux est une visite incontournable du Département.
[#Mémoire](#)



6.

Aqua Lud'

Inauguration du nouveau centre aquatique de Loudun avec les élus du Loudunais.
[#Territoire](#) [#Projets](#)



14.

Champigny-en-Rochereau

Echange avec les élus du conseil municipal de Champigny-en-Rochereau
[#Ecoute](#) [#Projets](#)



18.

La Puye

Inauguration du café tabac multi-services aux côtés de Gérard BENOIST, Maire de La Puye, Guillaume DE RUSSE et Brigitte ABAUX, Conseillers Départementaux du canton de Montmorillon.
[#Projet](#) [#Soutien](#) [#Commerces](#)



Octobre 2021

1.

Château de Monts sur Guesnes

Visite du chantier du Château de Monts sur Guesnes avec Pascale PIN, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Vienne.
[#HistorialduPoitou](#)



Coopération

Accueil du Maire de Wawa (Togoo) et son adjointe à Monts-sur-Guesnes.
[#Partenariat](#)



ET A VOTRE ECOUTE

2.

Verrières

Inauguration de l'extension de l'EHPAD de Verrières, en compagnie des élus du territoire.

[#Autonomie](#) [#Places EHPAD](#)



Loudun

A 26 mètres de hauteur, lors de l'inauguration de la restauration de la Tour Carrée.

[#Patrimoine](#) [#Sauvegarde](#)



11.

Latillé

Echange avec Benoît DUPONT, Maire de Latillé.

[#Ecoute](#) [#Projets](#)

29.

Salon des Maires de la Vienne

Avec Marc FESNEAU, Ministre chargé des relations avec le Parlement, David LISNARD, Président de l'AMF et Marie-Jeanne BELLAMY, Présidente de l'association des Maires de la Vienne.

[#Maires](#) [#Echanges](#)



Novembre 2021

11.

Commémoration du 11 novembre

à Monts-sur-Guesnes et à Loudun aux côtés de Joël DAZAS.

[#Mémoire](#)



13.

La ferme s'invite

Café avec les éleveurs et agriculteurs de la Vienne.

[#Agriculture](#) [#Soutien](#)



La Grimaudière

Inauguration de la restauration des peintures de l'église de Notre-Dame-d'Or et de la salle des Fêtes de La Grimaudière.

[#Patrimoine](#) [#Investissement](#) [#Projets](#)



15.

Charroux

Echange avec Patrice BOSSEBOEUF, Maire de Charroux et le conseil municipal.

[#Ecoute](#) [#Projets](#)



Genouillé

Visite du chantier Ecolians avec Jean-Guy VALETTE, Maire, et le conseil municipal.

[#Ecoute](#) [#Projets](#)



19.

Champigny-en-Rochereau

Inauguration de la salle des fêtes.

[#Projets](#) [#Investissement](#)



20.

La Chaussée

Inauguration des travaux de l'église, avec Alain LEGRAND, Maire de La Chaussée.

[#Patrimoine](#)



A VOTRE RENCONTRE

22.

Port-de-Piles

Echange avec Pascal BARBOT, Maire de Port-de-Piles, le conseil municipal et Valérie DAUGE, Conseillère Départementale du Canton de Châtelleraut 2. [#Ecoute](#) [#Projets](#)



3.

Buxerolles

Echange avec Gérald BLANCHARD, Maire de Buxerolles et le conseil municipal avec mon collègue Yves BOULOUX. [#Ecoute](#) [#Projets](#) [#Avenir](#)



6.

Lycée Guy Chauvet

Intervention auprès des élèves de terminales du Lycée Guy Chauvet. [#Apprentissage](#) [#Témoignage](#)



29.

Monthoiron

Echange avec Patrice AZILE, Maire de Monthoiron, Davis KORNECKI, adjoint et Isabelle BARREAU, Conseillère Départementale du canton de Chauvigny. [#Ecoute](#)



4.

Neuville-de-Poitou

Inauguration du stade Serge DELHUMEAU et la nouvelle salle des fêtes, aux côtés de la famille Delhumeau et Séverine SAINT-PE, Maire de Neuville-de-Poitou. [#Sports](#) [#Animations](#) [#Projets](#) [#Investissements](#)



10.

Poitiers

Participation de la cérémonie de la Sainte-Barbe. [#Pompier](#)



17.

Monts-sur-Guesnes

Participation à ma 300^{ème} réunion de conseil municipal. [#Elus](#)



Décembre 2021

2.

Débat

Participation au débat organisé par la licence Sciences Politiques de Poitiers, autour de la question «Quels enjeux pour la présidentielle 2022?» [#Présidentielles22](#)



5.

Vézières

Participation à la cérémonie en mémoire de tous les «Morts pour la France» en Afrique du Nord de 1954 à 1962. [#Mémoire](#)



20.

Saint-Leomer

Echange avec Jean-Pierre TABUTEAU, Maire de Saint-Leomer, le conseil municipal, Guillaume DE RUSSE et Brigitte ABAUX, Conseillers Départementaux du canton de Montmorillon. [#Ecoute](#)



27.

Monts-sur-Guesnes

Visite du chantier du Château de Monts-sur-Guesnes avec Chantal CASTELNOT, Préfète de la Vienne. [#Projets](#)



Janvier 2022

17.

Château de Monts sur Guesnes

Visite du chantier du Château de Monts sur Guesnes avec Frédéric GERSAL et Pierre BARONNET-FRUGES. [#ProjetenCours](#)



22.

Saint-Genest-d'Ambière

Inauguration de la Maison d'Accueil Familial entouré de Pascal LECLERC, Maire et des élus des cantons de Châtelleraut. [#Autonomie](#)



Février 2022

7.

Buxeuil

Aux côtés, de David CATHELIN, Maire de Buxeuil, des élus et des parents d'élèves pour dénoncer le projet de fermeture de classe. [#Mobilisation](#) [#Ecoles](#) [#Rurales](#)



Scorbé-Clairvaux

Echange avec Lucien JUGE, Maire de Scorbé-Clairvaux et le conseil municipal. [#Ecout](#) [#Projets](#)



14.

Saint-Savin

Accueil de Joël GIRAUD, Ministre délégué en charge de la Ruralité, avec Hugues MAILLET, Maire de Saint-Savin. [#Ruralité](#)



20.

Châtelleraut

Avec les élus du châtellerautais, pour condamner l'acte de guerre de la Russie et témoigner notre soutien au peuple ukrainien. [#Solidarité](#)



28.

Poitiers

Devant les services académiques de la Vienne, aux côtés des maires, pour protester contre certaines fermetures de classe en milieu rural [#Mobilisation](#) [#Ecoles](#) [#Rurales](#)



Mars 2022

8.

Marigny-Chemereau

Echange avec 45 élues de la Vienne à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. [#Ecout](#) [#8mars](#)



A VOTRE RENCONTRE

10.

Blanzay

Echange avec Isabelle SURREAUX, Maire de Blanzay et le conseil municipal. [#Echange](#) [#Projets](#)



11.

Bignoux

Echange avec Emmanuel BAZILE, Maire de Bignoux et le conseil municipal. [#Echange](#) [#Projets](#)



12.

Lencloître

A la fête du timbre sur le thème du train. [#Village](#) [#Proximité](#)

16.

Permanence

Installation du drapeau de l'Ukraine à ma permanence parlementaire. [#Solidarité](#)



19.

Boivre-la-Vallée

Avec Dany DUBERNARD et Pierre ZENNER pour la signature du jumelage entre Boivre-la-Vallée et Koenigsmacker. [#Amitié](#) [#Moselle](#)



21.

Loudun

Avec les élus du Loudunais à la subdivision des routes lors de la visite cantonale d'Alain PICHON, Président du Département de la Vienne. [#Territoire](#)



24.

Guesnes

Avec Werner KERVAREC, Maire de Guesnes et le conseil municipal à l'occasion de la nomination en qualité de Maire Honoraire de Françoise PICHEREAU. [#Amitié](#)



26.

Poitou Allium

A l'inauguration de Poitou Allium. [#Economie](#) [#Agriculture](#) [#Soutien](#)



29.

Chambre Agriculture

Echange avec François TURPEAU, 1^{er} Vice-Président et Véronique GUERIN, 2^e Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture. [#Soutien](#)



31.

Chambre Agriculture

Echange avec les docteurs BAUDRY et FRONTY, Chirugiens Dentistes, responsables de l'association Aide Odontologique de Suivi Itinérante de Soins. [#Santé](#) [#Innovation](#) [#Bus](#)



A LA RENCONTRE DES MAIRES DE LA VIENNE



«Bruno Belin fait partie des sénateurs qui s'investissent pleinement dans leur fonction. Il est un réel soutien et défenseur de nos collectivités.»

Marie-Jeanne BELLAMY,
Présidente de l'Association
des Maires de la Vienne



Aux côtés de Marie-Renée DESROSES,
Sénatrice Suppléante et Maire de Civaux

Avec Cyril CIBERT,
Président de l'Association des
Maires Ruraux de la Vienne



A Châtellerauld, avec Marie-Jeanne BELLAMY,
Yves BOULOUX et Jean-Pierre ABELIN



Avec Joël DAZAS, Président de la Communauté de Communes
du Pays Loudunais et Alain PICHON, Président du Département de la Vienne



A l'assemblée générale de l'Association des Maires de la Vienne - 8 juillet 2022

TOUR DE LA VIENNE EN 86 JOURS

Du 1er avril au 25 juin, avec Marie-Renée DESROSES, Sénatrice suppléante, nous avons profité de la suspension des travaux législatifs au Parlement, pour réaliser un «Tour de la Vienne en 86 jours».

Chaque semaine, nous sommes allés à la rencontre des élus avec l'objectif d'écouter, d'échanger et d'avancer ensemble.

Je tiens à remercier chacun des Maires rencontrés pour leur accueil chaleureux.

Parcourir les communes de la Vienne est utile pour connaître les préoccupations et les difficultés des élus, et permet de faire avancer les dossiers.

Nos échanges se sont souvent orientés autour des sujets suivants :

- La baisse très accentuée des marges de manœuvre budgétaires
- Les interrogations face à l'arrivée des Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux

- La disparition des professionnels de santé, accompagnée du problème grave des carences dans les urgences de nos hôpitaux par manque de moyens humains
- La difficulté persistante dans de nombreux territoires à disposer d'une couverture en téléphonie mobile satisfaisante.

Tous ces sujets me mobilisent dans les responsabilités qui sont les miennes car ils concernent tous l'avenir de nos territoires.

Du 1^{er} Avril au 25 juin 2022



*Savigny, Doussay
et Orches*

1^{er} avril 2022



Mignaloux-Beauvoir

1^{er} avril 2022



Vaux-sur-Vienne

2 avril 2022



Usseau

2 avril 2022



Mondion

2 avril 2022



Thollet

4 avril 2022



La Trimouille

4 avril 2022



Saint-Savin

13 avril 2022



Saint-Germain

13 avril 2022



La Bussière

13 avril 2022



Saint-Pierre-de-Maillé

13 avril 2022



Chouppes, Coussay et Amberre

15 avril 2022



Lhommaizé

19 avril 2022



Lussac-les-Châteaux

19 avril 2022



Verrières

19 avril 2022



Angles-sur-l'Anglin

21 avril 2022



Vicq-sur-Gartempe

21 avril 2022



La Roche-Posay

21 avril 2022



Chenevelles

21 avril 2022



Leigné-les-Bois

21 avril 2022



Coussay-les-Bois

21 avril 2022



Senclouire

22 avril 2022



Chauvigny

22 avril 2022



Voulême

23 avril 2022



Saint-Gaudent

23 avril 2022



Civray

23 avril 2022



Saint-Saviol

23 avril 2022



Champagné-le-Sec

23 avril 2022



Mirebeau, Thurageau et Cuhon

28 avril 2022



Saint-Martin-la-Pallu

28 avril 2022



Saint-Gervais-les-Trois-Clou-chers, Saint-Christophe, Serigny et Leigné-sur-Usseau

29 avril 2022



Senillé-Saint-Sauveur

30 avril 2022



Pleumartin

30 avril 2022



Charroux

2 mai 2022



Joussé

2 mai 2022



La Chapelle-Bâton

2 mai 2022



Saint-Romain-en-Charroux

2 mai 2022



Civaux

2 mai 2022



Persac

4 mai 2022



Goux

4 mai 2022



Bouresse

4 mai 2022



Les Ormes

5 mai 2022



Leugny

5 mai 2022



Saint-Rémy-sur-Creuse

5 mai 2022



Dangé-Saint-Romain

5 mai 2022



Canon-sur-Vienne

5 mai 2022



Duzilly, Saint-Genest-d'Ambière et Sossais

6 mai 2022



Lusignan et Saint-Sauvant

7 mai 2022



Rouillé

7 mai 2022



Coulombiers

7 mai 2022



Chapelle-Viviers

11 mai 2022



Leignès-sur-Fontaine

11 mai 2022



Champagné-Saint-Hilaire

12 mai 2022



Chaunay et Anché

12 mai 2022



Lésigny

13 mai 2022



Lizant

14 mai 2022



Saint-Macoux

14 mai 2022



Savigné

14 mai 2022



Brux

14 mai 2022



Romagne

14 mai 2022



Dyré

16 mai 2022



Cissé

16 mai 2022



Availles-en-Châtellerauld

16 mai 2022



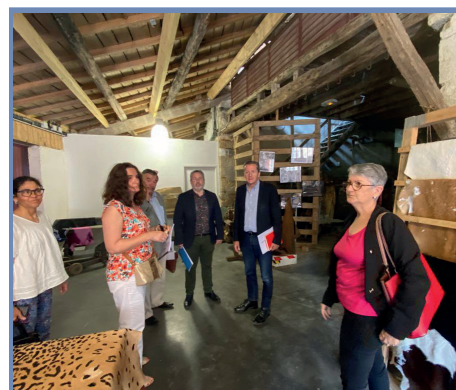
Journay-Marigny

16 mai 2022



Latillé

17 mai 2022



Boivre-la-Vallée

17 mai 2022



Châtellerault

19 mai 2022



Neuville-de-Poitou

20 mai 2022



Availles-Simouzine

21 mai 2022



Pressac

21 mai 2022



Payroux

21 mai 2022



Saint-Martin-l'Ars

21 mai 2022



Château-Larcher

23 mai 2022



Smarves

23 mai 2022



Bourg-Archambault

30 mai 2022



Lathus-Saint-Rémy

30 mai 2022



Plaisance

30 mai 2022



Ligué

2 juin 2022



Croutelle

2 juin 2022



Quinçay

8 juin 2022



Chabournay

8 juin 2022



Bellefonds

9 juin 2022



Vouneuil-sur-Vienne

9 juin 2022



*Ancien canton des
Trois-Moutiers*

9 juin 2022



Vouillé

15 juin 2022



*Ancien canton de
Loudun*

16 juin 2022



*Ancien canton de
Moncontour*

17 juin 2022



*Saint-Jean-de-
Sauves*

22 juin 2022



Valdivienne

23 juin 2022



Pouillé

23 juin 2022



*Ancien canton de
Monts-sur-Guesnes*

25 juin 2022



Archigny

29 juin 2022



Vivonne

11 juillet 2022



*La Villegieu-
du-Clain*

11 juillet 2022



Vellèches

11 juillet 2022



Coulonges

18 juillet 2022



*Sain-Georges-les-
Baillargeaux*

18 juillet 2022



Curzay-sur-Vonne

21 juillet 2022



Valence-en-Poitou

21 juillet 2022



Fleuré

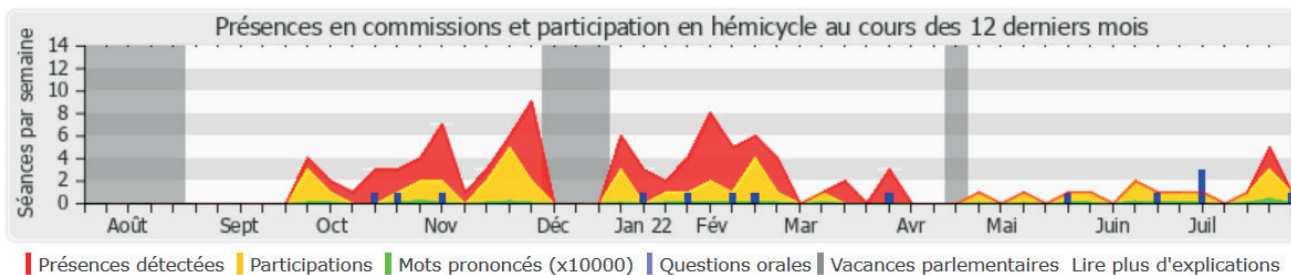
25 juillet 2022



«Heureux d'avoir pu échanger avec de nombreux collègues Maires, à l'occasion du «Tour de la Vienne». Le partage d'expériences est toujours enrichissant. Merci à Bruno.»
D. DABADIE

Merci à l'ami Dominique DABADIE, Maire de Champigny-en-Rochereau, Vice-Président de l'association des Maires de la Vienne, pour m'avoir accompagné, une fois encore, sur les routes de la Vienne.

Bruno Belin, sénateur rattaché LR de la Vienne



Synthèse générale de l'activité parlementaire sur les 12 derniers mois

(dernière mise-à-jour le 04/08/22 à 20H11)

Activité de tous les sénateurs ayant au moins 10 mois de mandat :

Nom	Semaines	Commission		Hémicycle		Amendements		Rapports	Propositions		Questions	
	d'activité	réunion	interv.	interv. longues	interv. courtes	signés	adoptés	écrits	écrites	signées	écrites	orales
Bruno Belin	33 (Max 36)	79	69	50	25	357	83	5	6	59	159	14

- **Activité** : 6^{ème} sur 348
- **Contrôle du Gouvernement** : Question Orales : 1^{er} sur 348
Question Ecrites : 3^{ème} sur 348
- **Travail législatif** : Propositions signées : 2^{ème} sur 348
Propositions écrites : 10^{ème} sur 348
Amendements adoptés : 9^{ème} sur 348
Amendements signés : 60^{ème} sur 348
Rapports écrits : 13^{ème} sur 348
- **Travail en commission** : Présence : 75^{ème} sur 348
Intervention : 59^{ème} sur 348

6^{ème} Sénateur le plus actif
au 5 août 2022
(sur l'année 2021/2022)
d'après le site nosseateurs.fr

NB : Certaines commissions se réunissent plus souvent que d'autres.
La commission des Affaires Sociales en raison de la pandémie
La commission des loi en raison de l'Etat d'Urgence
La commission des Affaires étrangères en raison de la guerre (Mali / Ukraine)

- **Intervention en hémicycle** : Courtes : 63^{ème} sur 348
Longues : 100^{ème} sur 348

Vous pourrez également connaître l'activité de votre sénateur en allant sur le site : senat.fr

- > Vos sénateurs
- > Sénateurs par ordre alphabétique
- Choisissez!
- > Tableau des activités principales

ADRIERS • AMBERRE • ANCHE • ANGLES-SUR-L'ANGLIN • ANGLIERS • ANTIGNY • ANTRAN • ARCAÏ • ARCHIGNY • ASLONNES • ASNIERES-SUR-BLOUR • ASNOIS • AULNAY • AVAILLES-EN-CHATELLERAULT • AVAILLES-LIMOUZINE • AVANTON • AYRON • BASSES • BEAUMONT-SAINT-CYR • BELLEFONDS • BERRIE • BERTHEGON • BERUGES • BETHINES • BEUXES • BIARD • BIGNOUX • BLANZAY • BOIVRE-LA-VALLEE • BONNES • BONNEUIL-MATOIRS • BOURESSE • BOURG-ARCHAMBAULT • BOURNAND • BRIGUEIL-LE-CHANTRE • BRION • BRUX • BUSSIERE • BUXEROLLES • BUXEUIL • CEAUX-EN-LOUDUN • CELLE-L'EVESCAULT • CENON-SUR-VIENNE • CERNAY • CHABOURNAY • CHALAIS • CHALANDRAY • CHAMPAGNE-LE-SEC • CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE • CHAMPIGNY-EN-ROCHEREAU • CHAMPNIERS • CHAPELLE-BATON • CHAPELLE-MOULIERE • CHAPELLE-VIVIERS • CHARROUX • CHASSENEUIL-DU-POITOU • CHATAIN • CHÂTEAU-GARNIER • CHÂTEAU-LARCHER • CHATELLERAULT • CHAUNAY • LA CHAUSSE • CHAUVIGNY • CHENEVELLES • CHERVES • CHIRE-EN-MONTREUIL • CHOUPPES • CISSE • CIVAUX • CIVRAY • CLOUE • COLOMBIERS • COULOMBIERS • COULONGES-LES-HEROLLES • COUSSAY • COUSSAY-LES-BOIS • CRAON • CROUTELLE • CUHON • CURCAY-SUR-DIVE • CURZAY-SUR-VONNE • DANGE-SAINT-ROMAIN • DERCE • DIENNE • DISSAY • DOUSSAY • LA FERRIERE-AIROUX • FLEIX • FLEURE • FONTAINE-LE-COMTE • FROZES • GENCAY • GENOUILLE • GIZAY • GLENOUZE • GOUËX • LA GRIMAUDIERE • GUESNES • HAIMS • INGRANDES-SUR-VIENNE • L'ISLE-JOURDAIN • ITEUIL • JARDRES • JAUNAY-MARIGNY • JAZENEUIL • JOUHET • JOURNET • JOUSSE • LATHUS-SAINT-REMY • LATILLE • LAUTHIERS • LAVOUX • LEIGNE-LES-BOIS • LEIGNE-SUR-USSEAU • LEIGNES-SUR-FONTAINE • LENCLOITRE • LESIGNY • LEUGNY • LHOMMAIZE • LIGLET • LIGUGE • LINAZAY • LINIERS • LIZANT • LOUDUN • LUCHAPT • LUSIGNAN • LUSSAC-LES-CHÂTEAUX • MAGNE • MAILLE • MAIRE • MAISONNEUVE • MARCAY • MARIGNY-CHEMEREAU • MARNAY • MARTAIZE • MASSOGNES • MAULAY • MAUPREVOIR • MAZEROLLES • MAZEUIL • MESSEME • MIGNALOUX-BEAUVOIR • MIGNE-AUXANCES • MILLAC • MIREBEAU • MONCONTOUR • MONDION • MONTAMISE • MONTHOIRON • MONTMORILLON • MONTS-SUR-GUESNES • MORTON • MOULISMES • MOUSSAC-SUR-VIENNE • MOUTERRE-SILLY • MOUTERRE-SUR-BLOURDE • NAINTE • NALLIERS • NERIGNAC • NEUVILLE-DE-POITOU • NIEUIL-L'ESPOIR • NOUAILLE-MAUPERTUIS • NUEIL-SOUS-FAYE • ORCHES • LES ORMES • OUZILLY • OYRE • PAYZAY-LE-SEC • PAYROUX • PERSAC • PINDRAY • PLAISANCE • PLEUMARTIN • POITIERS • PORT-DE-PILES • POUANCAY • POUANT • POUILLE • PRESSAC • PRINCAY • LA PUYE • QUEAUX • QUINCAY • RANTON • RASLAY • LA ROCHE-POSAY • LA ROCHE-RIGAULT • LES ROCHES-PREMARIE-ANDILLE • ROIFFE • ROMAGNE • ROUILLE • SAINT-BENOIT • SAINT-CHRISTOPHE • SAINT-CLAIR • SAINT-GAUDENT • SAINT-GENEST-D'AMBIERE • SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX • SAINT-GERMAIN • SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS • SAINT-JEAN-DE-SAUVES • SAINT-JULIEN-L'ARS • SAINT-LAON • SAINT-LAURENT-DE-JOURDES • SAINT-LEGER-DE-MONTBRILLAIS • SANIT-LEOMER • SAINT-MACOUX • SAINT-MARTIN-L'ARS • SAINT-MARTIN-LA-PALLU • SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE • SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL • SAINT-PIERRE-DE-MAILLE • SAINT-REMY-SUR-CREUSE • SAINT-ROMAIN-EN-CHARROUX • SAINT-SAUVANT • SAINT-SAVIN • SAINT-SAVIOL • SAINT-SECONDIN • SAINTE-RADEGONDE • SAIRES • SAIX • SAMMARCOLLES • SANXAY • SAULGE • SAVIGNE • SAVIGNY-L'EVESCAULT • SAVIGNY-SOUS-FAYE • SCORBE-CLAIRVAUX • SENILLE-SAINT-SAUVEUR • SERIGNY • SEVRES-ANXAUMONT • SILLARS • SMARVES • SOMMIERES-DU-CLAIN • SOSSAIS • SURIN • TERCE • TERNAY • THOLLET • THURAGEAU • THURE • LA TRIMOUILLE • LES TROIS-MOUTIERS • USSEAU • USSON-DU-POITOU • VALDIVIENNE • VALENCE-EN-POITOU • VAUX-SUR-VIENNE • VELLECHES • VERNON • VERRIERES • VERRUE • VEZIERES • VICQ-SUR-GARTEMPE • LE VIGEANT • LA VILLEDIEU-DU-CLAIN • VILLEMORT • VILLIERS • VIVONNE • VOUILLE • VOULEME • VOULON • VOUNEUIL-SOUS-BIARD • VOUNEUIL-SUR-VIENNE • VOUZAILLES • YVERSAY.